

CHARTRES

Votre Ville



**RYTHMES SCOLAIRES :
LA CONCERTATION CONTINUE**

JÉRÉMY
STRAVIUS

CAMILE
MUFFAT

YANNICK
AGNEL

FLORENT
MANAUDOU

CAMILLE
LACOURT

LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE NATATION PRÉSENTE

CHAMPIONNATS DE FRANCE DE NATATION

COMPLEXE L'ODYSSÉE
8 > 13 AVRIL
CHARTRES

Crédits graphiques : B. Luchini - Crédit photo : M. P. Luchini

Direct Matin

www.ffnatation.fr

L'EQUIPE
Partageons le sport.

RETRANSMIS PAR

RMC
INFO TALK SPORT

EUROSPORT





La vie continue... ou plutôt, la Ville continue !

Dans l'ultime *Votre Ville* de cette mandature, vous allez découvrir des Chartrains actifs et passionnés, de vrais amoureux de leur ville. Un bricoleur génial...de 87 ans, des sportifs ambitieux et les vicissitudes de leurs équipes dans l'entame de la dernière ligne droite, des associations bourrées d'idées et de projets.

Un coup de chapeau aussi à Valentin Porte, le héros des derniers championnats d'Europe de hand-ball. Il reste fidèle à Chartres et à Toury. Il n'a pas oublié ses partenaires qui furent parfois ses adversaires. Et sa mémoire ne l'empêche pas de regarder vers l'avenir. Un personnage attachant.

Ce journal reflète aussi le foisonnement des activités culturelles chartraines, sa variété aussi, et dans tous les domaines. Derrière tout cela, il y a des gens, souvent bénévoles, toujours dévoués. Permettez-moi de saluer tout particulièrement les femmes et les hommes des services de la Ville. Ils sont à votre service dans l'ombre, comme ceux qui répondent à vos appels d'urgence au 44 44, et parfois dans une lumière méritée, comme les agents du service des Espaces verts, revenus de Paris avec leur quatrième fleur encore une fois renouvelée... Comme une annonce du printemps...

Jean-Pierre GORGES
Député-Maire de Chartres

» Services

8

- Le 44 44 au service des Chartrains



» Education

10

- Rythmes scolaires : la concertation continue



CHARTRES Votre Ville

EN COUVERTURE :
Dans la cour de l'école élémentaire de la Brèche,
on s'occupe à l'heure de la récré.

VOTRE VILLE
LE MAGAZINE DE CHARTRES
NUMERO 132
MARS 2014
HOTEL DE VILLE
PLACE DES HALLES
28019 C CHARTRES CEDEX
TEL. : 02 37 23 40 00
FAX : 02 37 23 41 99
www.chartres.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
JEAN-PIERRE GORGES

CO-DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
ELISABETH FROMONT

DIRECTEUR DE COMMUNICATION
JEAN-GUY MURIEL

REDACTRICE EN CHEF
MATHILDE GORGES

REDACTION
JACQUELINE BRENNER
STÉPHANE LEFEBVRE
MAXIME GUILLON

PHOTOGRAPHIES
GUILLERMO OSORIO
LUCAS JACQUEMIN
MAXIME GUILLON

MAQUETTE, MISE EN PAGE
PAO MAIRIE DE CHARTRES

IMPRESSION
IMPRIMERIE FABREGUE

TIRAGE
30 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION
MAIRIE DE CHARTRES

Dépôt légal : à parution
N° ISSN : 1257-5194



Logos Imprim'vert et PEFC : ces deux logos certifient que la société qui imprime le magazine *Votre Ville* respecte les normes environnementales, (gestion des déchets dangereux, sécurisation du stockage des liquides dangereux, non utilisation de produits toxiques et gestion durable des forêts).

Où trouver *Votre Ville* ?

- *Votre Ville* est distribué chaque mois dans les boîtes aux lettres des Chartrains. On le trouve également dans tous les lieux publics de la ville.
- *Votre Ville* est consultable sur le site internet de la ville : www.chartres.fr

Les permanences d'élus dans vos quartiers sont interrompues jusqu'à nouvel ordre.



» Urbanisme

18

- La fin des travaux place de la Poissonnerie



» Sport

26

- Dernière ligne droite pour les équipes chartraines



» Culture

46

- Programme du TDC



A 87 ans, Roger Méhauille fabrique des modèles réduits à vapeur

La mécanique au cœur

Si vous croisez Roger Méhauille place des Halles en milieu de matinée, vous ne le remarquerez peut-être pas. Pourtant, cet homme de 87 ans marche doucement, canne légère à la main, casquette vissée sur la tête, l'œil malicieux derrière les petites lunettes. Toujours habité par une passion : la mécanique de haute précision.



Roger habite boulevard Charles avec sa femme Suzanne, mais son autre chez-lui se loge discrètement rue des Côtes, en face du Crédit Agricole. Là, dans son antre bien éclairé, Roger vit seulement pour la mécanique.

« C'est mon père qui m'a passé le virus. Je suis né en 1927 à Maisons-Alfort. J'ai passé mon CAP d'ajusteur en 1943, avant de travailler comme fraiseur dans un atelier d'optique et de précision à Levallois. Après le service militaire, j'ai changé de voie quand un copain m'a proposé de devenir commercial dans une entreprise parisienne, où j'ai vendu des machines à calculer pen-

dant quarante ans. J'ai bien gagné ma vie, et j'ai pu acheter une petite maison de campagne à la Framboisière, près de Senonches. Et puis quand ma femme et moi avons pris notre retraite en 1985, nous nous sommes installés à Chartres où nous nous trouvons très, très bien. »

Là, cet amoureux du modèle réduit trouve enfin un bonheur complet : « avant je faisais les coques de mes bateaux à Boulogne-sur-Seine et je construisais les moteurs dans mon atelier de la Framboisière. A Chartres, j'ai tout au même endroit. »

Au milieu de l'atelier, incongrue, trône une table à repasser... « Elle

m'est très précieuse, car vous pouvez en faire le tour quand vous avez posé un objet dessus, à la différence de mes établis et de mes machines qui sont alignés contre les murs. »



Roger appartient toujours au LAC de Luisant, section modèle réduit de bateaux. Il en a construit une dizaine, qui fonctionnent à la vapeur vive, petits chefs d'œuvre de mécanique et d'ébénisterie.

« *La vapeur classique, c'est long à chauffer, alors je fais marcher mes moteurs à l'air comprimé.* »

« *Je voudrais tenir encore treize ans, aller jusqu'à cent ans...* » !

Il nous montre avec une fierté amusée une batteuse miniature entraînée par une sorte de locomotive à roues grâce à une courroie très longue. « *Vous voyez la chaudière, je l'ai faite à partir d'une douille d'obus. Dans le modèle réduit, il faut savoir bricoler... Les pièces des moteurs, je les fabrique souvent moi-même, dans la masse.* »

Roger consacre à sa passion quatre heures par jour. « *Ma femme ne me dissuade pas, au contraire. Je n'ai pas d'autres loisirs, mais combien à mon âge ne font que du fauteuil... ?* »

Ses mains ne tremblent pas, ou à peine, et il se plaît à nous mettre en marche tous les moteurs possibles et imaginables. « *Je m'efforce de ne pas m'y abrutir, car la passion est là et j'y passerais le jour et la nuit. Je voudrais tenir encore treize ans, aller jusqu'à cent ans... (silence). Si j'ai plus ça, je crève (sourire)...* »

Roger se définit volontiers comme « *l'homme de l'impossible* », qui fabrique ou qui répare tout ce qu'on lui apporte. En ce moment, il construit une girouette pour un ami, « *mais je fais aussi de la serrurerie, à la demande de tel ou tel voisin. Il y a beaucoup de camaraderie ici !* »

Retour sur son père. Roger en a



gardé le premier moteur. « *C'est lui qui m'avait fait entrer dans l'atelier de Levallois, nous y allions ensemble, nous en revenions ensemble, devinez quoi : dans le métro nous parlions de mécanique.* »

Le temps passe vite en compagnie de cet homme profondément vivant et amical, modeste et en même temps fier de son savoir-faire, conscient de faire partie d'une sorte d'aristocratie ouvrière qui aimait le travail, et le travail bien fait, une forme de perfection.

La conversation, passionnée et tranquille, pourrait durer des heures. « *C'est l'avantage de la re-*

traite, j'ai le temps. Le nom de mon patron ? Monsieur Fout-Rien. »

Roger se lève. « *Je vais voir Déborah.* » Une maîtresse à 87 ans ? Rire attendri : « *à la Framboisière nous avions un poney Shetland. Je ne pouvais la garder dans notre appartement boulevard Chasles, je l'ai donnée à la Ferme pédagogique de Nogent-le-Phaye. Mais je vais la voir de temps en temps...* » Et Roger s'en va pour cet autre rendez-vous du cœur. Celui qui fait battre ses machines.

Le Centre d'interventions techniques (02 37 88 44 44)

44 44



La Ville de Chartres a décidé de rendre chaque Chartrain citoyen actif de sa ville et de la maintenance de ses équipements. En effet, malgré le soin apporté par les services techniques et les interventions déjà programmées, des ajustements sont parfois rendus nécessaires par certaines circonstances, incidents, pannes, détériorations, mauvais temps...

Le 02 37 88 44 44 : plus de dix années au service des chartrains

Le Centre d'interventions techniques est mis à disposition des Chartrains pour signaler des demandes d'intervention auprès des services techniques de la Ville. Ce service est situé au Centre technique municipal, rue Edmond-Poillot. **Il fonctionne du lundi au jeudi de 8h à 18h et le vendredi de 8h à 17h15.** Il est désormais équipé d'un système permettant de mieux gérer vos appels et vos temps d'attente.

Néanmoins, **ce service exclusivement consacré aux interventions des services techniques** demeure encombré d'appels « pa-

rasites » qui concernent les services à la population.

En effet, de nombreux appels relatifs aux questions comme des demandes de passeport, de carte nationale d'identité, ou des renseignements d'ordre général encombrent les lignes du service. **Cet encombrement pénalise les demandes d'intervention technique, en générant des temps d'attente téléphonique pour ces dernières.**

Aussi pour toutes ces questions, veuillez contacter le standard mutualisé de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole, qui vous dispensera un premier niveau de renseignement et vous mettra en relation avec le service compétent au 02 37 23 40 00.

Ce standard général est à votre disposition **chaque jour de 9h à 17h sans interruption du lundi au vendredi au 02 37 23 40 00, et le samedi de 9h à 12h30.** Nos agents d'accueil sont à votre écoute et vous accompagnent dans vos démarches auprès des services compétents de la Ville ou de Chartres Métropole.

Le Centre d'interventions techniques concerne exclusivement les interventions des services techniques de la Ville de Chartres **sur le domaine public** de Chartres.

Les demandes d'intervention que vous pouvez formuler auprès du 02 37 88 44 44 :

- dégradation de la chaussée, des cheminements piétons, des trottoirs (nids de poule...);
- animaux morts;
- propreté de la ville, sécurité et hygiène;
- entretien des espaces verts et élagage des arbres;
- détérioration de mobilier urbain, aires de jeux ou panneaux de signalisation;
- remise en état des voies de circulation après intempéries ou accidents de circulation;
- problèmes de vandalisme ou de dégradation du domaine public;
- dysfonctionnement des feux tricolores ou de l'éclairage public;
- interventions consécutives aux intempéries (neige, tempête...);
- sécurité sur le domaine public.

Le service en quelques chiffres :

une montée en puissance depuis 2008

Le nombre d'interventions des services techniques suite à vos demandes d'intervention, ne cesse de croître :

2008 : 590	2011 : 1372
2009 : 607	2012 : 1080
2010 : 608	2013 : 1 415

Le rôle du Centre d'interventions techniques : l'enregistrement de votre demande et sa transmission aux services techniques de la Ville de Chartres

Les agents en charge du 44 44 sont à votre écoute, enregistrent et transmettent vos demandes au service décisionnaire. Ils ne peuvent toutefois pas vous donner de délai d'intervention. Vos demandes sont traitées individuellement et un suivi est mis en œuvre jusqu'à la fin des travaux ou interventions, qu'ils soient réalisés par les régies de la Ville ou par des entreprises prestataires.

Les domaines techniques qui ne concernent pas le 02 37 88 44 44

- alimentation en eau potable et assainissement : pour toute question concernant votre abonnement ou votre facturation, contacter le numéro qui apparaît sur votre facture.

Pour toute autre question, contacter Chartres Métropole au 02 37 91 35 20.

- anomalie dans l'Eure et ses affluents : contacter le service de surveillance et d'entretien de Chartres Métropole au 02 37 91 35 20
- déchets : contacter Chartres Métropole au 08 00 22 20 36 (appel gratuit depuis un poste fixe).

Les astreintes Ville

En dehors des heures d'ouverture du Centre d'interventions techniques, en cas d'urgence et uniquement en cas d'urgence, notre standard vous oriente vers le service d'astreinte générale de la Ville de Chartres.

Les astreintes des services Chartres Métropole

En dehors des heures d'ouverture, en cas d'urgence et uniquement en cas d'urgence pour signaler les problèmes ou risques suivants :

Eau potable et assainissement : 0811 904 00;

Pour tout problème concernant les perturbations du transport public et scolaire, et plus particulièrement pour la période hivernale, en cas de chute de neige abondante, **vous pouvez consulter le site de FILIBUS** <http://www.filibus.fr> pour être informé des conditions de circulation sur le réseau.

Allomairie : le formulaire web du 02.37.88.44.44



Ce service téléphonique est décliné sur le site de la Ville par un formulaire en ligne qui est directement transmis par courriel sur la boîte du service. Un accusé de réception vous garantit la prise en considération de votre demande. Les demandes, téléphoniques ou par courriel, sont toutes enregistrées le jour même et traitées selon les mêmes procédures et délais.

N'hésitez pas à remplir le formulaire sur le site

www.chartres.fr, onglet « Votre Mairie », rubrique « Allo Mairie ».

Le champ de compétence du 02 37 88 44 44



La concertation continue

Au terme d'une année de concertation avec les conseils de parents d'élèves et les directeurs d'établissements des douze écoles maternelles et douze écoles élémentaires réparties sur la ville de Chartres, deux hypothèses ont finalement été proposées. La concertation des conseils d'écoles continue. Retours attendus pour la fin du mois.

Le 24 janvier 2013, la réforme des rythmes scolaires était annoncée par décret. A ce moment, la Ville avait jugé nécessaire de reporter à la rentrée 2014 la mise en œuvre du dispositif dans les établissements chartains. Cette décision, votée lors du conseil municipal du 14 février 2013, laissait alors un temps supplé-

mentaire à la Ville afin de réfléchir à l'organisation possible de ce nouvel emploi du temps. Immédiatement, une consultation des parents d'élèves et des directeurs d'établissement avait été lancée. C'est ainsi, que durant les mois de février et mars 2013, sont survenus les premiers questionnements et réelles inquiétudes des familles sur la réalité pratique

de cette nouvelle semaine scolaire de quatre jours et demi à mettre en place.

En décembre, la consultation des familles a suivi. Après étude de l'ensemble des retours des questionnaires, deux hypothèses ont été affinées et sont aujourd'hui étudiées au sein de chaque conseil d'école.

Pour la rentrée 2014, les propositions sont les suivantes :

Accueil périscolaire maternel : les 2 hypothèses

Hypothèse n°1

- 16h-16h30 : Goûter
- 16h30-17h15 : Temps d'Activités Périscolaires (activités suivies sur 7 semaines)
- 17h15-18h00 : Activités périscolaires au choix des enfants

Hypothèse n°2

- 16h-16h45 : Temps d'Activités Périscolaires (activités suivies sur 7 semaines)
- 16h45-17h15 : Goûter
- 17h15-18h00 : Activités périscolaires au choix des enfants

Accueil périscolaire élémentaire : les 2 hypothèses

Hypothèse n°1

- 16h-16h30 : Goûter
- 16h30-17h15 : Etudes surveillées
- 17h15-18h00 : Temps d'Activités Périscolaires

Hypothèse n°2

- 16h-16h45 : Temps d'Activités Périscolaires
- 16h45-17h15 : Goûter
- 17h15-18h00 : Etudes surveillées



Le saviez-vous ?

Dans toutes les écoles maternelles, un accueil est assuré le matin (7h30 à 8h20) et le soir (16h30 à 18h). Les enfants sont accueillis par du personnel des PEP 28. Dans les écoles élémentaires, c'est l'accueil du soir qui est assuré ainsi que 46 études surveillées sur l'ensemble des écoles. C'est aussi l'accueil du midi dans les restaurants scolaires qui est assuré pour 56% des élèves des écoles maternelles et 61% des élèves d'élémentaire par les agents de la Ville.

Les mercredis, plusieurs propositions également adaptées à l'accueil des maternels et classes élémentaires : dans les 5 centres de loisirs maternels (Kergomard, Cytises, Henri 4, Jules Ferry, Annie Fournier) et au Rigeard, à destination des élèves des classes élémentaires. On dénombre aussi tout un ensemble de structures qui interviennent dans les écoles en proposant activités sportives et initiations à la musique, des ateliers de sciences naturelles au Muséum ou des stages d'archéologie., mais aussi les activités proposées par les maisons pour tous, dans les quartiers.

En tout, on parle de 3040 élèves scolarisés dans 134 classes ! 12 écoles maternelles : 49 classes (1131 élèves) et 12 écoles élémentaires : 85 classes (1909 élèves).

Une mutation lourde, qui nécessite un personnel nombreux, disponible, et surtout compétent.

La commission des affaires sco-

laires se réunira courant avril et prendra la décision qui répondra le mieux aux intérêts des enfants et des familles. Au cœur de nos préoccupations : la sécurité des élèves et la qualité de l'encadrement. La Ville devra s'assurer que ces conditions obligatoires sont réunies pour appliquer la réforme dans les écoles chartraines.

Vacances d'hiver dans les maisons pour tous

De nombreuses activités pour les jeunes !



Maison pour tous de Rechèvres/Bel-Air

52 rue Huysmans
Tél. 02 37 23 40 66

Lundi 3 mars

Matin : accueil et présentation/inscriptions pour la semaine.
Après-midi : séance de kinball au gymnase de la Madeleine.

Mardi 4 mars

Matin : tournoi de hockey sur glace à L'Odyssée suivi d'un repas en ville.
Après-midi : séance de cinéma aux Enfants du Paradis (à définir par les jeunes).

Mercredi 5 mars

Matin : séance d'escrime à l'Alliance chartraine.
Après-midi : tournoi de poker.

Jeudi 6 mars

Matin : tournoi « 3 ballons » en salle.
Après-midi : piscine à L'Odyssée.

Vendredi 7 mars

Atelier cuisine (concours des meilleurs éclairs aux chocolats le Masterchèvres)
Après-midi : accueil libre, présentation et élection du meilleur éclair au chocolat.

Maison pour tous de la Madeleine

Mail Jehan-de-Dunois
Tél. 02 37 88 45 00

Lundi 3 mars

De 10h à 12h : accueil (jeux de société, billard, baby-foot, etc).
De 14h à 17h : atelier hip hop et atelier multisports.

Mardi 4 mars

De 10h à 12h : tournoi de Kinect sport jeux d'hiver.
De 14h à 17h : BMX.

Mercredi 5 mars

De 10h à 17h30 : journée à Paris.

Jeudi 6 mars

De 10h à 12h : patinoire.
De 14h à 17h : piscine.

Vendredi 7 mars

De 10h à 12h : atelier cuisine.
De 14h à 17h : bowling.

Maison pour tous des Petits-Clos

Avenue François-Mitterrand
Tél. 02 37 23 40 69

Lundi 3 mars

Matin : atelier poterie.
Après-midi : roller.

Mardi 4 mars

Matin : patinoire de L'Odyssée.
Après-midi : visite des minoteries Viron.

Mercredi 5 mars

Matin : squash/badminton.
Après-midi : futsal.

Jeudi 6 mars

Journée sports extrêmes au Mans.
Visite du musée des 24h.
Skate Park au Spot du Mans.

Vendredi 7 mars

Matin : atelier cuisine.
Après-midi : cinéma/goûter.

Maison pour tous des Hauts-de-Chartres/Saint-Chéron

5 rue des Hauts-de-Chartres
Tél. : 02 37 23 40 70
ou 02 37 23 40 72

Lundi 3 mars

Matin : accueil libre.
Après-midi : futsal.

Mardi 4 mars

Matin : patinoire.
Après-midi : BMX.

Mercredi 5 mars

Matin : futsal.
Après-midi : activité manuelle.

Jeudi 6 mars

Matin : gym.
Après-midi : cinéma.

Vendredi 7 mars

Matin : cuisine.
Après-midi : goûter, jeux.



Dylan Deslandes, 17 ans,
habite le quartier de la Madeleine.
Il prépare un baccalauréat professionnel.

Votre Ville : Que représente pour toi le secteur jeune ?

Dylan Deslandes : Le secteur jeune représente pour moi un vrai endroit où je peux déstresser des cours lors des mercredis ou des vacances. Malheureusement comme je viens d'avoir mes 17 ans, c'est ma dernière année ici...

VV : Depuis combien de temps fréquentes-tu le secteur jeune « Doudou Massalé » ?

DD : Je fréquente le secteur jeune depuis mes 12 ans ! D'après Willy, responsable du secteur, je suis le seul jeune qui est resté autant assidu pendant 5 ans !

VV : Quelles sont tes activités favorites ?

DD : J'aime beaucoup le tennis de table et le billard. Je suis encadré par de réels joueurs de haut niveau et j'aime avoir beaucoup de conseils de leur part ! (ndlr Calin Toma et Willy Gërimont).

Vacances sportives - mars 2014

Programme des activités

7/9 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/17h
Lundi 3 mars	Escalade	Tir à l'arc et Frisbee
	Trampoline	Lutte et Basket
Mardi 4 mars	Equitation	Handball et
	Foot en salle	Badminton
Mercredi 5 mars	Bowling	Hockey et
	Patinage sur glace	Roller
Jeudi 6 mars	Athlétisme	Gymnastique et Trampoline
Vendredi 7 mars	Escrime	Tir à l'arc et
	Trampoline	flag Rugby

9/12 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 3 mars	Equitation	Escalade
	Tir à l'arc	Trampoline
Mardi 4 mars	Bowling	Squash
Mercredi 5 mars	Foot en salle	Tennis de table
	Escalade	
Jeudi 6 mars	Bowling	Basket
	Hockey sur glace	
Vendredi 7 mars	Ultimate	Escrime
	Equitation	Badminton

12/15 ans	Activités 10h/12h	Activités 14h/16h
Lundi 3 mars		Escalade
Mardi 4 mars	Bowling	
Mercredi 5 mars	Escalade	Tennis de table
Jeudi 6 mars	Bowling	
Vendredi 7 mars	Hockey sur glace	Escrime
	Equitation	

Renseignements :

Direction de la jeunesse et des sports de la Ville de Chartres, tél. 02 37 18 47 70. www.chartres.fr

Inscriptions

Elles ont lieu à la halle Jean-Cochet, rue Jean-Monnet à Chartres,

- pour les résidents chartains : mercredi 19 février de 17h45 à 19h45 ;

- pour tous : le jeudi 20 février de 17h45 à 19h45 et les lundis 24 et 3 mars de 9h30 à 11h30.

Tarifs

Chartrains

Séance de 2 heures : 3 €

Séance de 3 heures : 4 €

Non Chartains

Séance de 2 heures : 4 €

Séance de 3 heures : 5 €



Lola Luzan-Faget, 8 ans

Votre Ville : Tu n'es pas encore venue aux vacances sportives. Qu'est-ce qui te donne envie de t'inscrire ?

Lola : J'ai envie de faire du sport pendant les vacances.

VV : Quelles sont les activités que tu as envie d'essayer ?

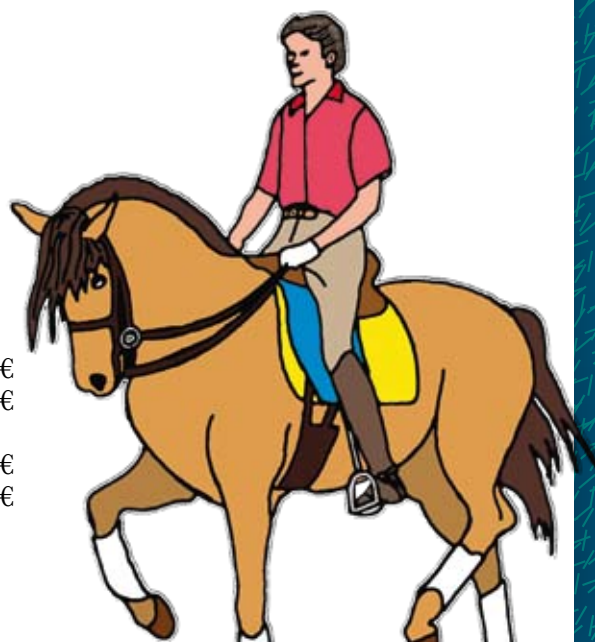
L : L'équitation, le trampoline, l'escalade...

VV : Est-ce que tu connais des participants ?

L : Je ne sais pas. Mais je ferai des connaissances.

VV : Es-tu sportive en dehors des vacances ?

L : Oui, je fais du basket en club et à l'Ecole des sports.



Les médaillés et retraités

Les agents à l'honneur

Argent

BAETE Chantal, BEAUMONT Nadine, BOLLIOT Jean-Luc, BOULLAND Colette, BRAUD Nadine, CHAT Eric, COGNET Christine, CREIGNOU Fabienne, DEROUIN Sophie, DUMAS Sylvie, EPINETTE Béatrice, FILLIAU Michel, GARCIA Marie-Christine, GRONDIN François, JOUAN Brigitte, LE HELLEY Evelyne, LHOSTE Isabelle, MAUGER-ROUAULT Dorine, MECHAIN-MAROIS Hélène, NAVARRO Sylvie, NAWOOR Frances, PASQUIER Henriette, RICARDO Marcelo, SEMELY Jean-Jacques, SOMMERLAD Marie-Agnès, SOTIN Ludovic, TAMESTIT Nicole, VALORY Laëtitia.

Or

BAKIRDJIAN Charles, BOURGOUGNON Claire, BOX Jean-Charles, CHERAMY Annick, DOMALAIN Michel, GIRARD Alain, GOUBET Simone, IVANOVITCH Ikuko, LELARD Bruno, LEMOINE Alain, PHELIPPEAUX Dominique, RIALET Véronique, SAUGER Joël, STIVES Daniel, WOISARD Jean-Luc, BEAUREPERE Sylvain.

Vermeil

BELNOU Patrick, CAILLE Gérard, DURAND Gilbert, DUVALLET Eric, FOSSE Alain, GABILLARD Jean-Luc, HENNEBICK Jacky, JORY Ghislaine, LANDIER Véronique, LE GALL Denis, LE VOUEDEC Frédéric, MANGOLD Claude, MARCHON Florian, MARIE Michel, MATHONNAT Marie-Laure, MENU Claude, MONIER Véronique, MONNERIE Franck, MORIZET Claude, MOUELLO Jean-Michel, OBERDIEDER Stéphane, PARENT Nathalie, PERRINEAU Michel, POISSON Françoise, POLLION Michel, POUSSARD Pascal, QUILLERE Alain, RAIMBERT Michel, TOUTAY Ghislain, VALETTE Elisabeth.



Les retraités

ANTIOPE Elisabeth musée des Beaux-Arts
BILLARD Annie bibliothèque de la Madeleine,
BOREL Frédérique C.C.A.S.,
CAILLE Gérard administration Générale,
COUSIN Murielle SSIAD CCAS,
DOYEN Marie-France enseignement,
DUBOIS Danielle C.C.A.S. ,
HUBERT Christian collecte Agglo,
HUBERT Claudette enseignement,
HUCHET Martine prestataire CCAS,
JOHN Marie-Claude FORMAD,
JOOS Dany enseignement,
JORRY Guy collecte Agglo,
LE MERRER Jacqueline direction de l'Eau,
LEFAYE Bertrand régie parc propreté,
LEVIAU Joël régie espaces verts,
LHOSTE Annie C.C.A.S. ,
MOUS Christiane enseignement,
PORCHER Joël collecte Agglo,
ROUILLARD Josiane enseignement,
RUHLMANN Jean-Jacques CRD,
SAUGER Joël régie voirie signalisation,
TEILLEUX Nicole enseignement ,
THIBAUT Claudine DRH,
WOISARD Marie-France formation
 professionnelle

2ème Village Provençal

Un Vrai Marché du Sud de la France



Aréval

CHARTRES

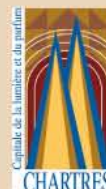
19-20-21 avril

10h - 20h

Place des Epars

Organisation : www.levillageprovençal.fr

16 | Votre Ville 132 / mars 2014



La Ville récompensée

Une ville fleurie ... 4 fois !



Nathalie Martin, David Rivière, Damien Michel et Paul Roncière, Président du Conseil National des Villes et Villages Fleuris.

Le 19 février dernier, une délégation de la Ville de Chartres, s'est rendue à Paris pour recevoir sa 4^e fleur, délivrée par le Conseil des Villes et Villages Fleuris. Le jury a particulièrement retenu que Chartres était une ville « résolument tournée vers l'avenir », « présentant des aménagements urbains

de grande qualité (...) bien mis en valeur par des espaces verts fleuris ». Ils ont également félicité la Ville pour « les récentes créations de places et de parcs qui intègrent de façon cohérente une végétalisation luxuriante ».

Ils ont enfin précisé que « la préservation de la biodiversité et la gestion raisonnée des espaces verts

(étaient) bien intégrées: désherbage manuel, paillage, récupération de l'eau, démarche vers le zéro pesticides (...) et gestion différenciée ».

Une belle réussite pour le service des Espaces verts de la Ville de Chartres !



Secteur piétonnier

La Poissonnerie bientôt terminée



Les travaux d'aménagement se poursuivent place de la Poissonnerie et devraient s'achever très prochainement, avec l'installation des pavés sur l'ensemble de la place... Un nouvel environnement de qualité dans le secteur piétonnier, au pied de la Maison du Saumon qui abrite l'Office de Tourisme chartrain.

Dernière ligne droite ! Sur cet espace, où les rue et place de la Poissonnerie ont dernièrement été aménagées, il ne reste plus que la pose des pavés sur le dernier palier de la place et les dalles de couronnement sur les murets. Le tertre de la Poissonnerie, en contre-bas, va lui aussi bénéficier d'un rafraîchissement : le bitume va être entièrement refait et l'ensemble paysagé. Les bancs existants vont être remis en état, le jointoiement des murets également. La haie et la petite clôture vont disparaître pour accueillir des plantes vivaces et des arbustes. Enfin, une plaque commémorant la chute de l'aviateur Henri Simon en 1926 à cet endroit même reprendra sa place (la plaque avait été déplacée en 1968).

Programmation à venir :

- la dernière semaine de février : pose des marches sur le tertre, finalisation des dalles de couronnement, plantations sur la place et sur le tertre, pose des pavés sur la chaussée, pose du mobilier urbain (bandes podo, arceaux vélos, mains courantes, corbeilles...).
- la première semaine de mars : pose des conteneurs enterrés par Chartres Métropole
- la deuxième semaine de mars : pose des deux mâts d'éclairage sur la place.



Le saviez-vous ?

UN AVION MILITAIRE S'ÉCRASE SUR LE SOL EN PLEINE VILLE DE CHARTRES

L'aviateur, le lieutenant Henri Simon, faisait des loopings... Il a payé de sa vie sa folle imprudence

Par bonheur, la place de la Poissonnerie, où il est tombé et où se tient un marché, était à peu près déserte



En 1926, une plaque commémorant l'accident du pilote Henri Simon fut apposée à l'endroit même de sa chute, en mai 1925. C'est en présence d'un détachement du « 22 » qu'a lieu à l'époque l'installation de la plaque, place de la Poissonnerie. Soixante ans plus tard, lors d'un retour à Chartres pour une réunion des anciens de la BA122, le soldat pilote Devos, qui faisait partie du détachement, constate que la plaque a disparu... Déplacée en 1968, elle avait depuis été stockée au musée des Beaux-Arts de Chartres. Elle subit actuellement un rafraîchissement au centre technique municipal avant de reprendre bientôt sa place historique.

Secteur piétonnier

Au tour de la place d'Estienne d'Orves

Le mercredi 12 janvier dernier, les propositions d'aménagements de la place d'Estienne d'Orves étaient soumises aux riverains du quartier, lors d'une réunion publique à la Maison du Saumon. Les premiers travaux débutaient quelques jours après. Avec la transformation de cette nouvelle parcelle, qui fait le lien entre la rue du Soleil-d'Or et la rue de la Pie, le secteur piétonnier poursuit sa progression.

Depuis les récents aménagements de la rue du Soleil-d'Or, de la rue des Chan- ges, et plus récemment de la place de la Poissonnerie, c'est tout le secteur historique et commer- çant, au pied de la cathédrale, qui se redessine. Les prochains tra- vaux d'aménagements concernent cette fois-ci la rue Noël-Parfait, la rue Saint-Martin et la place d'Estienne d'Orves.

Ici aussi, c'est la fin des trottoirs trop étroits et des rapiécages de bitume. Aménagements en ter- rasse, caniveaux à fente, espaces redonnés à la circulation des pié- tons et des vélos...

Dans un souci de cohérence, les rues auront le même traitement au sol que le reste du quartier, dans le respect des préconisations de l'architecte des Bâtiments de France.

Pour la place d'Estienne d'Or- ves, il était important de dessiner une place à vivre pour les piétons. L'ambiance y sera verdoyante, avec la plantation de trois ar- bres à petit développement : des *amelanchier canadensis* et des pla- tes-bandes de vivaces. Plus ac- cueillante, cette place permettra une meilleure circulation des pié- tons, ainsi qu'une dépose minute des patients des cabinets médi- caux présents sur la place. Pour le bien-être des riverains et pié- tons, rappelons que les véhicules ne sont pas autorisés à stationner dans cette zone sous vidéo-ver-



L'actuelle place d'Estienne d'Orves

balisation (comme sur l'ensemble de l'espace piétonnier).

Face à la fréquence des dépôts de sacs au pied du conteneur, Chartres Métropole souhaitait également augmenter la capacité de stockage des ordures ménagères. Le conteneur sera donc doublé : un côté sera réservé aux commer- çants, sous forme de trappe, et de l'autre deux trémies de 100l se- ront installées. Sa position a donc dû être changée pour s'intégrer au nouveau projet.

Les concessionnaires ont déjà démarré les travaux :

- Véolia a fini de changer les bran- chements plombs en janvier dernier;
- depuis le 10 février et jusqu'au 14 mars, ERDF intervient pour le renouvellement de la haute tension et le dévoiement de la basse tension pour les conteneurs enterrés;

- GrDF interviendra du 10 mars au 4 avril pour le tubage de ses réseaux et le renouvellement des branchements;

- Chartres Métropole interven- dra enfin du 31 mars au 11 avril pour la dépose du conteneur ac- tuel et la pose du nouveau;

- la Ville démarrera ses travaux à partir du 7 avril jusqu'au 31 juillet. Ces travaux, réalisés par les régies Voirie et Espaces verts se dérouleront en 4 phases :

- phase 1 : rue Saint-Martin
- phase 2 : Place d'Estienne d'Orves
- phase 3 : rue Noël-Parfait (partie haute)
- phase 4 : rue Noël-Parfait (partie basse)

Enfin, comme pour les autres sites récemment aménagés, une étude de mise en lumière de la place est à l'étude.

Pôle Gare

Sernam : la promesse de vente est signée

Parmi ses composantes, l'opération Pôle Gare prévoit de créer à terme sur l'actuel site Sernam un nouveau quartier. Alors que cette phase ne devait pas être ouverte immédiatement, elle vient (malgré elle) de prendre un temps d'avance avec la signature de la promesse de vente des terrains, à l'initiative de la SNCF.

Le Pôle Gare, dossier ouvert depuis 2004 (approuvé par le Conseil municipal en 2006), avance au rythme du titanesque travail de défrichage administratif qui doit se faire en amont.

Il est parfois malgré tout de bonnes surprises, comme cette proposition de vente des terrains Sernam, que la SNCF a faite de façon anticipée en 2011. Une proposition qui a été un élément déclencheur : la complexité de l'opération Pôle Gare, qui englobe des opérations sur plusieurs sites, permet en effet de prendre un temps d'avance sur cette phase.

Pour Emmanuel Dunand, directeur Valorisation, transactions et optimisation de la SNCF, cette opportunité a pu être saisie grâce à la qualité de dialogue que la collectivité et la SNCF ont réussi à développer. C'est un jalon supplémentaire pour le Pôle Gare, qui ouvre dès lors l'incommensurable tâche que devront mener conjointement SNCF et RFF pour libérer les terrains de toutes leurs infrastructures et réseaux, avant que Chartres Aménagements, gestionnaire de l'opération, ne puisse à son tour entrer dans le vif des travaux de construction.



vue actuelle du Sernam

Comment la SNCF envisage le réaménagement de la gare

La SNCF est un partenaire majeur de l'opération Pôle Gare. Sa branche Gares&Connexions, qui a entre ses mains la gestion de l'accueil des voyageurs, travaille activement depuis plusieurs mois au futur réaménagement de la gare, « tiroir » de l'opération Pôle Gare. Comme le confiait son architecte en charge du projet, Bertrand Ahier, l'objectif est de redonner à l'usager du rail le confort et les services qui faisaient des gares de la fin du XIXe et du début du XXe siècle des lieux de vie à part entière. Agrandissement des espaces d'accueil et de billetterie (sans doute sous forme de salon d'attente), réouverture d'un bar-buvette qui exploitera la configuration de la place Pierre-Sémard en espace piétonnier arboré, et renforcement des services commerciaux présents (espace presse et service supérette) sont au programme. Cette montée en gamme est légitime : la gare de Chartres est, rappelons-le, la plus grande gare TER de région Centre, avec quelque 10000 usagers matin et soir.



Prépare-toi pour ta recherche de jobs d'été !

Jusqu'au 7 mars, le BIJ vous aide dans vos démarches de recherche de jobs d'été.

Distribution du guide « en piste pour les petits boulots »

Atelier CV

et lettre de motivation

Se présenter

à un entretien d'embauche

Vendredi 7 mars à 14h

Atelier animé par la SEIRF, présentation des différents conseils pour se présenter à un entretien d'embauche et simulation d'entretien.

Les métiers de l'animation et sport

Mercredi 12 mars à 14h30

Le BIJ vous propose un atelier d'information animé par un conseiller Jeunesse et Sports.

Les métiers du social

Mercredi 19 mars à 14h30

Atelier sur les métiers du social animé par un éducateur spécialisé et une conseillère en Économie Sociale et Familiale.

Trouver son job sur le web

Samedi 22 mars à 13h30, 14h30 et 15h30

Le BIJ vous propose trois ateliers pour vous aider à trouver votre job sur internet.

Les métiers de la petite enfance

Mercredi 26 mars à 14h30

Atelier sur les métiers de la petite enfance animé par une éducatrice de jeunes enfants et une auxiliaire puéricultrice.



Accueil libre, anonyme et gratuit. Rendez-vous au Bureau Information Jeunesse Place de la Cathédrale 28000 Chartres. Tel: 02.37.23.42.32 Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h15 et le 4e samedi de chaque mois de 13h30 à 16h30. bij.chartres@ijcentre.fr www.chartres.fr rubrique «votre mairie»

Le Bureau Information Jeunesse recherche un(e) volontaire en service civique pour dynamiser et rendre attractif son espace santé. Pour plus d'informations vous pouvez contacter le Bureau Information Jeunesse. Envoyer CV et lettre de motivation à Monsieur le Député-Maire de Chartres Bureau Information Jeunesse, place de la Cathédrale 28000 Chartres Tel: 02.37.23.42.32 bij.chartres@ijcentre.fr avant le 14 mars 2014.

City Raid Andros

Le mercredi 30 avril, la Ville de Chartres organise pour la septième fois, une étape du City Raid Andros dont le thème principal est «Ma Ville Eco-responsable».

Le plus grand Raid urbain, citoyen et sportif d'Europe pour les 10-13 ans. Sous forme d'une course d'orientation en milieu urbain, le City Raid Andros rassemble des équipes de 6 enfants, filles et garçons, et leurs encadrants. Chaque équipe se voit attribuer une feuille de route, un plan de la ville, et un

questionnaire auquel elle devra répondre, de point de contrôle en point de contrôle.

Le mercredi 18 juin, près de 5000 enfants des équipes finalistes sélectionnées se retrouveront à Paris pour la grande finale.

Inscriptions :

Contactez le Bureau

Information Jeunesse place de la Cathédrale 28000 Chartres

Tel. : 02.37.23.42.32

Renseignements

Christophe Helias

02.37.18.47.75 / 06.64.49.97.85

christophe.helias@ville-chartres.fr

Amélie Farault

02.37.18.47.17/06.26.84.30.63

amelie.farault@ville-chartres.fr

Anthony Fiat 02.37.23.40.66/

06.40.15.80.95 anthony.fiat@ville-chartres.fr

Sylvie Perthuis 06.40.15.98.90

sylvie.perthuis@ville-chartres.fr

Sylvain Astruc 02.37.23.41.32

sylvain.astruc@ville-chartres.fr



Retrouvez toutes les animations du BIJ sur chartres.fr/votremairie

Association Phare avec Julie

Un bouquet pour les enfants atteints de cancer

L'opération Tulipes aura lieu les 28 et 29 mars au profit de l'association Phare avec Julie, qui accompagne et soutient les familles d'Eure-et-Loir dont l'enfant est atteint de cancer.



L'opération Tulipes consiste à vendre des bouquets de 20 tulipes au prix de 9 €.

L'intégralité des bénéfices servira directement aux familles que l'association Phare avec Julie accompagne de diverses manières : présence et écoute régulière à domicile ou à l'hôpital, soutien financier, information et aide sur les démarches administratives, mise en place de soutien scolaire, animations pour les enfants et leur famille, week-end de ressourcement...

Tous les ans, le public est présent et de nouveaux partenaires viennent rejoindre l'association. « Nous les en remercions tous vivement », souligne la responsable, Isabelle Faucon.

Pour tout renseignement :

02 37 30 77 77

contact@phareavecjulie.fr <http://www.phareavecjulie.fr/>

Points de vente

Vendredi 28 mars :

- La Grange du Coudray de 9h à 18h
- La Ferme du Verger de 9h à 18h
- Place des Halles de 9h à 18h
- Place des Epars de 9h à 18h
- Boulangerie Avert de 9h à 18h
- Marché d'Illiers-Combray

Samedi 29 mars :

- La Grange du Coudray de 9h à 18h
- La Ferme du Verger de 9h à 18h
- Place des Halles de 9h à 18h
- Place des Epars de 9h à 18h
- Boulangerie Avert de 9h à 18h
- Centre ville d'Amilly, de 9h à 13h
- Super U de Dreux de 9h à 13h
- Cora de Dreux de 9h à 13h

Association du quartier de la Croix-Bonnard

Exposition
Mon voisin
est un artiste

8^e édition de l'exposition *Mon voisin est un artiste* organisée par l'association du quartier de la Croix-Bonnard, les samedi 15 et dimanche 16 mars au CFA du Bâtiment, 4 rue Vlamincq. L'invité d'honneur est Alain Péanne.

Alain Péanne, graveur et peintre, installé à Chartres depuis 25 ans, est l'invité d'honneur de l'exposition *Mon Voisin est un artiste*.

Dans son atelier-préau situé rue des Béguines, il présente ses œuvres et ses dernières recherches. Sa technique multiforme : photographie, gravure, dessin, «rouilleries», émaillerie, sont autant d'approches pour créer et mettre en lumière les images qui l'inspirent. Il a choisi d'exposer à la Croix-Bonnard ses dernières créations, notamment *L'Âne qui vielle*, gravure à la cuillère sur polystyrène réalisée lors des Artisanales 2012, *Le Cycliste*, une «rouillerie» présentée à la librairie *Les P'tits Papiers* en avril 2013 et une série de chevaux gravés sur verre.

Les samedi 15 et dimanche 16 mars de 10h à 12h et de 14h à 18h au CFA du Bâtiment, 4 rue Vlamincq à Chartres (entrée rue des Chaises). Entrée libre.

Manifestation nationale du parcours du cœur le 5 avril

Bougez votre corps, entretenez votre cœur !

Le club Cœur et santé invite le public à un parcours du cœur le samedi 5 avril à partir de 14h à la base de loisirs de Luisant, autour de l'étang.



Activités proposées avec les partenaires du club Cœur et santé :

- 14h15: démonstration de qi gong avec Noëlla Guimard, sophrologue,
- 14h30 : départ de deux marches, un parcours de 4 à 6 km (1h à 1h30) et un parcours de 6 à 8 km (1h30 à 2h), au choix,
- 15h : départ d'une marche nordique (1h30) animée par l'EPGV (gymnastique volontaire),
- avec Chartr'avelo départ d'une randonnée (1h),
- démonstration des gestes qui sauvent (Croix Rouge),

- espace/Diabète 28 proposera un dosage de la glycémie,
- le club cœur et santé effectuera des prises de tension,
- présence de la CPAM et de la MCD (mutuelle).

Une participation de 1€ sera demandée à l'inscription pour la fédération française de cardiologie.

Pour tous renseignements : club cœur et santé tél. 06 87 34 74 46 ou 06 16 72 71 28.

**cœur-pays-chartres@sfr.fr
www.fedecardio.org**

Le club Cœur et santé du pays chartrain est une section locale de la fédération française de cardiologie, animée par Philippe Thomas et parrainé par le docteur François Rabut, cardiologue. Il existe depuis 2004 et a pour ambition d'aider les personnes ayant eu un problème cardio-vasculaire à se prendre en charge. Il a également pour but de sensibiliser le grand public aux facteurs de risques cardio-vasculaires à travers un dépistage de l'hypertension

artérielle, des conférences et une information dans les établissements scolaires.

Le club Cœur et santé du pays chartrain rassemble plus de 200 adhérents qui se retrouvent pour marcher chaque semaine, se former aux gestes qui sauvent et pratiquer des cours de gymnastique active, de sophrologie, de qi gong, d'aquagym à L'Odyssée, dans une ambiance conviviale et festive.

Le dimanche 16 mars semi-marathon de l'ASPTT Chartres et course de 5km

La 18^e édition du semi-marathon organisée par l'ASPTT aura lieu le dimanche 16 mars au stade Jacques Couvret. Il s'agit d'une course qualificative pour les championnats de France. Nouveauté pour le 5km, une partie des engagements ira cette année en faveur du comité départemental de la Ligue contre le cancer.

Le top départ du semi-marathon de Chartres sera donné au stade Jacques-Couvret le dimanche 16 mars à 10h30 pour une course de 21,1km. Des points de ravitaillement sont prévus tous les 5 km. En 2013, sur 820 coureurs engagés, 740 étaient à l'arrivée. Tous les coureurs repartiront avec un tee-shirt technique.

Le départ de la course de 5 km ouvert, à tous, aura lieu à 10h20.

Sportifs concernés

Pour le semi-marathon : coureurs nés en 1996 et avant. 10€ par courrier et 15€ sur place à partir de 8h30. Certificat médical de moins d'un an obligatoire ou photocopie de la licence.

Course populaire : coureurs nés en 1998 et avant. 5€ par courrier et 8€ sur place à partir de 8h30.

Renseignements :

ASPTT Chartres
asptt.chartres@wanadoo.fr
site internet :

http://chartres.asptt.com
tél. 02 37 21 50 58.

**Inscriptions en ligne sur le site :
www.topchrono.biz, par courrier à l'ASPTT Chartres, 4 rue Jean Perrin, 28300 Mainvilliers, ou sur place dès 8h30.**

Hippodrome

Reprise de la saison des courses, au trot !

La saison des courses 2014 s'annonce prometteuse. Les épreuves seront au top niveau le jour de Pâques avec le Grand Prix de la Ville de Chartres. Une journée trotting kids au profit de la Ligue contre la cardiomyopathie est programmée le dimanche 1^{er} juin.

L'hippodrome chartrain cultive sa tradition des courses de trot pour le plus grand plaisir des amoureux des courses hippiques. Les enfants ne seront pas en reste, puisque de nombreuses animations les attendent.

«L'ouverture des portes de l'hippodrome est toujours attendue avec beaucoup d'impatience par les nombreux amateurs de courses de notre région», annonce Jean Trideau, chargé de la communication de l'hippodrome chartrain.

Toujours soucieux d'attirer un public varié pour la nouvelle saison, la société offrira aux enfants les animations gratuites habituelles : structures gonflables, baptêmes de poneys, petits chevaux cyclos.

«Une offre très appréciée qui a attiré en 2013 près de 2000 enfants sur l'hippodrome». La tombola gratuite sera de nouveau organisée.

Deux dates devraient attirer la foule sur l'hippodrome : le dimanche de Pâques, où le niveau des épreuves sera très élevé avec, notamment, le Grand Prix de la Ville de Chartres, et le dimanche 1^{er} juin, une journée «Trotting kids» (courses de poneys et animations gratuites) réservé aux enfants, organisée au profit de la Ligue contre la cardiomyopathie.

«Les courses hippiques, activité de loisir populaire, ont l'objet pour leurs huit réunions Premium, d'une retransmission en direct sur la chaîne du cheval Equidia».

Excellent bilan 2013

En offrant l'entrée gratuite en semaine et en distribuant près de 2000 entrées gratuites pour les réunions payantes du dimanche,



la saison 2013 a permis à la société du président Jean-Luc Thirouin de conforter sa place d'hippodrome le plus important de la région Centre et sa deuxième place, derrière Rouen-Mauquenchy, sur les dix-sept hippodromes de la Fédération d'Ile de France et de Haute-Normandie. En 2013, l'hippodrome a pris une dimension européenne avec de nombreux professionnels étrangers qui sont venus tenter leur chance sur l'anneau chartrain : Belges, Suédois, Italiens et Autrichiens...

Société des courses hippiques :

Adresse postale : stade Jean-Gallet - 12 rue Jean-Monnet
tél. 02 37 34 93 73

fax : 02 37 90 80 25.

rue du Général médecin Beyne (à proximité de L'Odyssée).

hippodrome.chartres@wanadoo.fr
www.hippodrome-chartres.com

Entrée : 5 euros avec le parking et le programme.

Réunions 2014

- Dimanche 2 mars : Premium à 11h
- Dimanche 16 mars à 13h45
- Dimanche 30 mars à 13h45
- Dimanche 20 avril : Premium à 15h30
- Vendredi 2 mai : Premium à 12h
- Dimanche 18 mai à 13h45
- Lundi 26 mai : Premium à 12h

Dimanche 1^{er} juin :

Trotting

Kids courses de poneys ;
entrées et animations gratuites

Rugby, samedi 15 mars aux

France / Galles moins de 18 ans

Les jeunes joueurs de rugby de moins de 18 ans ne disputent pas le tournoi des Six Nations. Mais ils rencontrent les équipes nationales européennes de leur âge au cours de matchs internationaux. Chartres va accueillir l'un deux, France-Galles et, pour l'occasion, ce sera au stade Jacques-Couvret des Grands-Prés, samedi 15 mars à 14 h 30. Du beau spectacle en perspective.



Association sportive du Lycée de Chartres (Rugby).

Le XV de France aura joué les Gallois à Cardiff trois semaines avant ce rendez-vous qui récompense le renouveau du rugby chartrain. Peu de gens ici savent en effet que Chartres, l'un des plus anciens clubs du rugby français, fondé en 1897, a formé plusieurs internationaux. « La Fédération française de rugby a proposé ce match au comité du Centre, qui nous l'a attribué, ainsi qu'au comité départemental », annonce le président Jean-Marie Léger. « Déjà l'an dernier, nous devions accueillir ici les jeunes Français et les jeunes Irlandais pour un match du même niveau, mais les championnats d'Europe de natation avaient mobilisé toutes les chambres d'hôtels et les capacités d'accueil. Alors ce sera un peu la grande fête du rugby, et une grande première pour l'Eure-et-Loir tout entier. Nous apprécions enfin cette preuve de confiance à l'égard du Rugby Chartres Métropole, en espérant que d'ici là notre équipe première

aura conforté son beau classement en Fédérale 3, et confirmé un style de jeu très ouvert qui plaît au public chartrain. »

Le club chartrain a pris en effet une nouvelle dimension depuis quelques années et vient de conquérir de haute lutte le leadership départemental en battant nettement les Nogentais chez eux. « Cela fait treize ans que nous attendions cela et subissions leurs sarcasmes », ajoute-t-il dans un sourire.

Les amateurs d'ovale de haut niveau vont se régaler avec les moins de 18 ans, au gabarit athlétique déjà plus que respectable. Le pack des huit avants français dépassera probablement les 800 kilos, et le jeu est très rapide. Du beau rugby en perspective, puisque les Gallois affichent traditionnellement un jeu très complet, très aéré, avec des joueurs techniques malgré leur jeune âge. Et le rugby est là-bas « le » sport national.

Il ne reste plus qu'à convoquer le soleil.

Trail urbain

Samedi 19 avril



Le club de Chartres Métropole organise la deuxième édition du trail urbain nocturne de Chartres, dans le cadre de Chartres en Lumières. Comme l'an dernier, une course d'orientation culturelle familiale aura lieu en amorce de la soirée. Le trail urbain nocturne partira ensuite pour deux distances, 7 km et 14 km. Une partie des inscriptions à ces deux courses est reversée à une œuvre caritative : « les Enfants de la Lune », pour lutter contre une maladie orpheline. Pour assurer le bon déroulement de la soirée et participer à cette belle fête du sport Chartres Métropole Triathlon recherche des bénévoles. Merci de les contacter via le site Internet de l'organisation. Les inscriptions sont également ouvertes mais limitées à 1000 dossards !

Toutes les infos sur www.trail-urbain-nocturne-chartres.fr



Bilan sportif

Dernière ligne droite pour les équipes chartraines



Malgré les défaites (ici contre Créteil 1er), les Chartrains restent soudés.

Chartres Métropole Handball 28 : tout est encore possible

Avec un début de saison chaotique, les Chartrains ont dit adieu à l'objectif de montée directe en Ligue nationale de handball (équivalent de la 1^{re} division) cette année. Malgré un nouvel entraîneur, Pascal Mahé, ancien champion du monde en 1995, les Chartrains n'ont pas réussi à trouver leur rythme de croisière dans cette première moitié de saison. 7^e du championnat mais à 1 point du 5^e, les Chartrains peuvent encore accéder aux playoffs.

Les points faibles : les Chartrains ont eu beaucoup de mal à terminer leurs matches. Souvent auteurs de belles premières périodes, ils n'arrivaient pas à maintenir leur avance en deuxième périodes. La faute à un mental trop fragile selon Pascal Mahé et à une défense trop perméable.

Les points forts : Chartres a sur le papier une très belle équipe, faite d'excellentes individualités. C'est une équipe qui reste crain-

te, car elle est capable d'exploits, comme elle a pu le montrer sur l'avant dernier match face à Créteil, invaincu cette année (défaite à la dernière seconde 24-25). C'est aussi une équipe très unie sur et en-dehors du terrain.

Les Chartrains auront fort à faire pour accrocher les playoffs, dans un championnat très disputé où l'écart entre le onzième et le cinquième n'est que de 4 points. Mais sur leur quatre der-

niers matches (victoire à Pontault-Combault (12^e) 26-30, victoire à Besançon (7^e) 32-37, défaite contre Créteil (1^{er}) 24-25 et victoire à Nancy (11^e) 25-26, ils ont livré des matches aboutis. Avec une défense et une attaque très efficaces, ils nous ont montré qu'ils étaient prêts à relever le défi.

Union Basket Chartres Métropole : attention aux contre-performances

L'Union Basket Chartres Métropole a eu une première partie de saison mitigée. Auteure de quelques exploits en 1^{re} partie de saison, l'équipe a buté contre des équipes largement à sa portée. À l'image des quatre dernières semaines, où les Chartrains surclassent tour à tour le deuxième (Angers) et le cinquième (Vichy), mais où ils chutent face au huitième (Bordeaux) et face au neuvième (Quimper). Dixième du classement de Nationale 1, l'objectif des Chartrains reste inchangé : accéder à la 8^e place, synonyme de playoffs.

Points faibles : les hommes de



Malick Badiane, intérieur, perce la défense d'Angers.

Raphaël Gaume manquent cruellement de régularité. Aux victoires éclatantes succèdent les défaites cinglantes. Manque de mental sur les matchs clés et surtout manque d'adresse au tir et aux lancers-francs (treizième du championnat sur 19 avec 68,2% de réussite aux lancers-francs), les chartrains doivent réagir immédiatement s'ils veulent atteindre leur objectif.

Points forts : malgré les épreuves, l'équipe reste très soudée. Redoutée pour sa défense rugueuse, l'UBCM n'a encaissé que 1638 points depuis le début du championnat, ce qui la situe à la sixième place dans ce secteur de jeu. L'équipe a également le deuxième meilleur taux de rebond défensif du championnat, grâce notamment aux intérieurs Arnette Hallman (2,00 m) et Malick Badiane (2,12m).

L'UBCM peut encore accéder aux playoffs cette année. Encore faut-il que l'équipe gagne en stabilité. Il ne s'agit plus de battre les meilleurs, il s'agit de battre les concurrents directs pour une place en playoffs.

L'Avenir Basket Chartres : un mois de mars décisif

Après une entame de saison plutôt satisfaisante, l'AB Chartres semblait à bout de souffle à la mi-saison. L'entame de la fin de saison semble confirmer ce constat. En neuf matchs, les Chartraines ont perdu huit fois. Avec un calendrier qui s'annonce difficile, cinq matchs à l'extérieur sur les neuf restants, elles vont devoir élever leur niveau de jeu pour espérer rester en Ligue 2 l'année prochaine. Aujourd'hui neuvième au classement de, à 4 points du premier relégable, le maintien n'est pas encore assuré.

Points faibles : L'attaque chartraine n'est pas à la hauteur de l'ambition de l'AB Chartres. Très maladroites sur les lancers-francs (13^e sur 14 du championnat avec 63,8 % de réussite), les filles d'Alain Boreaud se sont privées de nombreux points. Le taux de réussite aux tirs à 3 points n'est pas non plus très glorieux (13^e avec 22,8% de réussite).

Points forts : les Chartraines peuvent compter sur leurs qualités athlétiques. Agressives en défense et en

attaque, elles ont posé beaucoup de problèmes aux équipes adverses en début de saison.

L'AB Chartres traverse une mauvaise passe. L'équipe phare du sport féminin en Eure-et-Loir va devoir se révolter si elle ne veut pas redescendre en Nationale 1. Avec un calendrier difficile, les Chartraines vont devoir se forger un mental d'acier et engranger les victoires à l'extérieur. Son salut passera surtout par l'efficacité au tir et aux lancers-francs.

Tennis de table: l'ASTT Chartres vers un troisième titre



Gao Ning - invaincu cette saison, est un atout précieux pour l'ASTT Chartres.

L'ASTT Chartres a signé un début de saison quasi-parfait. Invaincus en championnat et en Ligue des Champions, les pongistes chartrains ont parfaitement géré leurs matchs. Le seul bémol, c'est la disqualification de Chartres de la Ligue des Champions (Gao Ning a participé à la Ligue chinoise, ce qu'interdit le règlement de la Ligue des Champions). Malgré ce revers, l'équipe s'est remotivée pour essayer de décrocher son troisième titre de champion de France. « Ça n'a pas été trop dur de leur expliquer que le championnat, c'est aussi important que la Ligue des Champions » nous a confié Calin Toma, l'entraîneur de l'ASTT Chartres.

Points faibles : S'il y avait un défaut dans l'équipe, ce serait l'âge de ses joueurs. 35 ans en moyenne. « Ça peut arriver que certains soit un tout



Marie Rosché, nouvelle recrue cette saison, ici contre un défenseur de Pau.



La mêlée Chartreuse a mis à mal la mêlée du leader Orléans.

petit peu fatigués ou blessés. Mais des faiblesses... je n'en vois pas beaucoup », nous dit tout sourire Calin Toma.

Points forts : Gao Ning est sans conteste l'homme fort de cette équipe. Invaincu depuis le début du championnat de ProA, il est impressionnant de régularité (16 matchs, 16 victoires). Sur 55 manches jouées, il n'en a concédé que 8. L'esprit d'équipe qui règne dans l'effectif est aussi un atout. « *Même celui qui ne joue pas est là et encourage ses coéquipiers* » nous explique Calin Toma. Le dernier atout est la salle Rosskopf. Le « chaudron chartreux » et ses supporters sont redoutés par les équipes adverses.

On ne voit pas comment le titre de champion de France pourrait échapper aux Chartrains. Attention toutefois à Cergy-Pontoise, qui se tient en embuscade, à 2 points.

Rugby Chartres Métropole : une quatrième place inattendue.

Pour leur première année en Fédérale 3, les Chartrains ont surpris tout le monde. Montés in-extremis la saison passée, ils ont su élever leur niveau pour faire jeu égal avec les grosses équipes de cette poule. L'arrivée d'un nouvel entraîneur (Yann Mercuzot) et d'un nouveau 3^e ligne (Maxime Gervoson) n'est pas étrangère à ce bon début de saison.

Points faibles : le Rugby Chartres Métropole manque de précision dans la technique de touche et de lancer. Le jeu à la main manque également de fluidité, nuisant ainsi

à l'attaque. Avec 31 essais marqués, le RCM est la cinquième attaque.

Points forts : quatrième meilleure défense avec seulement 21 essais encaissés, cette phase de jeu est sans conteste le point fort des Chartrains. Il faut ajouter à cela une bonne technique de mêlée et une bonne poussée qui ont mis à mal le leader, Orléans, lors de leur dernière rencontre (le 16 février dernier).

Quatrième à la mi-saison, le Rugby Chartres Métropole a surpris son monde. Reste à savoir si cela va durer jusqu'à la fin de la saison. Avec 11 points d'avance sur le cinquième (Bords de la Marne) et à 4 points du troisième (Pontault-Combault), les Chartrains sont de sérieux prétendants pour les phases finales (les quatre premiers jouent les phases finales).

Football: le FC Chartres limite la casse.

Le FC Chartres a vécu un début de saison difficile pour des raisons de fonctionnement interne. Avec un recrutement qui a fait débat et un entraîneur (Pascal Grosbois) ne faisant pas l'unanimité, les Chartrains n'ont pas joué dans des conditions idéales. Avec le départ de Pascal Grosbois et l'accession au poste d'entraîneur de Stéphane Malloyer à la mi-saison, les Chartrains peuvent espérer recoller aux premiers. Actuellement sixième au classement de CFA 2, à 10 points du leader, le FC Chartres peut encore jouer la montée.

Points forts : une attaque efficace, le FC Chartres est quatrième dans ce secteur de jeu avec 24 buts marqués depuis le début de la saison. Avec l'arrivée du milieu offensif, Karim Miloudi (CFA), il peut même espérer mieux.

Points faibles : Une défense trop perméable, le FC Chartres est en huitième position dans ce secteur de jeu, avec 20 buts encaissés.

Le FC Chartres n'a plus le droit à l'erreur et va devoir montrer un mental à toute épreuve pour rester dans la course à la montée.



Nicolas Palbrois, milieu de terrain, aura du pain sur la planche pour remonter le FC Chartres dans le classement.

Valentin Porte, champion d'Europe de handball

A Chartres, mes plus belles années

Valentin Porte, a crevé l'écran pendant le parcours triomphal de l'équipe de France de hand, championne d'Europe au Danemark, le mois dernier. Formé à Toury et à Chartres, l'arrière droit des tricolores (1,90 m, 90 kg) porte le maillot n°28. Par fidélité. Et aussi par plaisir.

Votre Ville : Ca y est ? Vous êtes descendu de votre petit nuage ?

Valentin Porte : Assez vite en fait. Après notre titre, nous avons vécu deux ou trois jours de folie, d'euphorie. Mais mon club de Toulouse et le championnat qui a repris très vite ont remobilisé mon attention et mon engagement. Le sport de haut niveau ne connaît en fait pas de « temps morts ». Et puis votre corps se rappelle à vous, douloureusement... Quinze jours après le Danemark, j'avais encore la fesse et le genou droits douloureux. Les bobos de la compétition...

VV : Pourquoi ce choix du maillot 28 ?

VP : Un maillot, cela a une valeur sportive, mais aussi une valeur sentimentale. Et j'ai toujours du plaisir à dire et à répéter que j'ai vécu mes plus belles années à Toury et à Chartres. C'est à Toury que j'ai connu mes premières joies et mes premières peines sportives. Et quand on me dit : « il n'y a rien dans ce petit coin de la Beauce », je réponds « peut-être,



mais c'est là que tout a commencé ». Pareil à Chartres, où j'ai découvert le sport-études et, au club, le monde semi-professionnel de la N2 et de la N1. J'ai un fabuleux souvenir des anciens qui m'ont formé. Des garçons très brillants comme Sasa Mitrovic ou Ghenadii Solomon. Des très bons, et en plus qui avaient vécu à travers toute l'Europe.

VV : Vous suivez le parcours du Chartres Métropole Handball 28 en Pro D2 ?

VP : Et comment ! Je regrettais qu'il ne soit pas mieux classé, mais les derniers matches me rendent espoir. Je connais pratiquement tous les joueurs, pour avoir joué contre eux ou avec eux, les Foucault, Capella, Bouakaz, Cherblanc, Astruc... Et puis j'étais en équipe de France jeune avec Robin Molinié. Sur le papier, c'est une très bonne équipe, et j'espère que les matches retours vont leur permettre de continuer à remonter vers le haut du classement. En plus, Chartres va avoir une salle de sport qui pourra accueillir les

grands événements, les grands matches, les grands spectacles. Ce serait bien pour animer la ville. Alors je leur souhaite de monter en LNH le plus vite possible.

VV : Que faites-vous de votre vie, vous devez être très demandé ?

VP : Je n'ai jamais été ni un mon-dain ni un fêtard. Je suis plutôt casanier, j'apprécie un bon restaurant ou je vais jouer au golf. Et puis je vis bien avec ma belle Toulousaine...



Le clayonnage ou « tressage »

Un aspect pratique, esthétique et des utilisations multiples !

Après les fortes averses de l'hiver, la terre de votre jardin ne tient plus en place et des éboulements sont à craindre. Une rivière ou un ruisseau « grignote » votre terrain, ou vous cherchez un élément de décoration original pour embellir votre espace extérieur.



Inspiré de techniques utilisées autrefois dans les campagnes, le clayonnage consiste à tresser horizontalement et en alternance des perchis (bois jeune) ou des rameaux de part et d'autre de piquets en bois fichés dans le sol. La structure s'adapte à toutes les configurations de terrain et offre une façade homogène réalisée d'un seul tenant. Vous pourrez créer une palissade en bois (plessis), un maintien de talus ou de berges.

La période idéale pour réaliser un clayonnage en bord de berge est le printemps, avant la reprise des végétaux et après les dernières crues. Les variétés de bois qui se prêtent au tressage sont l'orme, le châtaignier, le noyer, les branches de glycine et le saule. Utilisez des rameaux flexibles. Si pour des raisons esthétiques, vous choisissez des branches qui ont une écorce, laissez-les tremper dans l'eau pour qu'elles retrouvent de la flexibilité : les branches déjà coupées et sèches seront mises à tremper, 8 à 10 jours en été et 10 à 15 jours en hiver, selon la température extérieure. Testez la flexibilité de l'osier en le pliant à une extrémité : s'il ne casse pas, il est prêt à être tressé, sinon

laissez-le dans l'eau.

Pour utiliser du tressage en vue de maintenir de la terre ou pour fabriquer une palissade, privilégiez le châtaignier dont la durée de vie peut aller jusqu'à 15 ans.

Pour le tressage de bord de rivière, privilégiez des branches de saule fraîchement coupées afin d'avoir plus de chance de reprise par bouturage. Le tressage servira à restaurer et à stabiliser des berges plates ou faiblement inclinées d'une hauteur d'environ 50 cm. La zone doit bénéficier d'un bon éclairage.

Dans tous les cas, la procédure reste sensiblement la même (prévoir des gants résistants, une massette ou masse et l'outillage pour aiguiser les poteaux et creuser pour les enterrer, du lien et quelques clous) :

- Récupérez des branches et des pieux (issus de la taille de vos arbres si possible).
- Tracez sur le sol le parcours de la clôture et taillez les piquets en pointe. Le sol doit être plat.
- Enfoncez les piquets dans le sol. En moyenne, un piquet tous les 50cm. Si les branches sont longues, espacez-les un peu plus et inversement. Pour des palissades plus résistantes, vous plantez les piquets plus rapprochés.

- Entrelacez le premier rameau sur ces derniers, en le faisant passer entre chaque poteau, une fois à l'extérieur, le suivant à l'intérieur. Répétez cette manipulation.

- Tassez vers le bas chaque nouvelle branche tressée.

- A la hauteur désirée, attachez les dernières branches pour finir le tressage.

- Enfoncez avec le marteau ou la masse la partie des pieux qui dépasse, ou coupez-les.

- En berge, comblez le vide entre le tressage avec de la terre pour assurer le contact bois/terre. En talus, vous pouvez mettre un géotextile pour limiter l'humidité le long de vos rameaux.

- Pour le maintien de berge, la terre devra rester humide le temps de l'enracinement. Faire un entretien régulier au printemps et avant l'hiver pour limiter le développement des saules qui peuvent prendre tout l'espace, et faire un contrôle du bon état des pieux et du tressage, ne pas hésiter à regarnir.

Le clayonnage ne permet pas la protection de toute la berge ou de tenir un talus. Le tressage est souvent complété par d'autres techniques de stabilisation (bouturage, plantation,...).

Coblence (Allemagne)

Honneur au général Marceau



Le 17 octobre dernier, une délégation chartaine accompagnait monsieur Yves Doury, délégué général honoraire représentant le comité chartrain et la délégation d'Eure-et-Loir du Souvenir français, à Coblence. Au programme : une cérémonie en mémoire du général Marceau, décédé le 20 septembre 1796 à Altenkirchen, et inhumé un temps dans le camp retranché de Coblence.

Le monument ayant abrité la sépulture du général Marceau, une pyramide de granit tronquée, avait subi les outrages du temps. Sa rénovation est le résultat de nombreuses démarches effectuées auprès des différentes autorités institutionnelles et locales, par le délégué général de Souvenir français en Rhénanie-Palatinat, Guy Lesueur. Le financement de cette rénovation a été supporté par le ministère de l'Intérieur.

Lors de cette cérémonie du 17 octobre, le secrétaire d'Etat aux Affaires intérieures de Rhénanie-Palatinat, madame Raab, le Consul général, madame Laszlo, le maire-adjoint de Coblence, madame Hammes-Rosenstein et

le colonel de l'armée allemande Lommer, ont successivement retracé les faits de cette portion d'histoire.

Enfin, pour compléter cette rénovation, Guy Lesueur souhaiterait relever les tombes des 365 dépouilles de soldats français couvrant la période 1796-1871, regrouper leurs restes à l'intérieur du cénotaphe et graver leurs noms sur une plaque de marbre scellée. Qu'il soit remercié chaudement pour son dévouement sans failles à la cause du Souvenir français dans cette région.

Rappelons que le général Marceau fut exhumé et incinéré l'année qui suivit sa sépulture. Ses cendres ont été recueillies dans un vase d'airain portant cette inscription : "les cendres sont ici,

son nom est partout". Ramenées en France en 1889 lors du centenaire de la Révolution, elles sont déposées pour partie au Panthéon, aux Invalides dans le caveau des Gouverneurs, et sous la statue de bronze place des Epars à Chartres. Un des six bas-reliefs de l'Arc de triomphe de Paris décrit ses funérailles.



Qualité Tourisme !



A vos agendas !

Les Rendez-vous de la Maison du Saumon

Conférence

« L'histoire de l'aviation militaire en Eure-et-Loir, des origines à 1945 » par Jean-Pierre Defieux, aéroclub de Chartres et d'Eure-et-Loir le samedi 8 mars à 14h30.

Visites thématiques

« Chartres, les 3 Eglises : le Siècle et la Règle » le samedi 15 mars à 14h30.

Rendez-vous gourmands

à la Maison du Saumon par Pierre Fournier – L'Îlot Délices

• *Ateliers pour enfants : session « Muffins aux petits bonbons chocolatés »* le mercredi 26 mars à 14h30 En partenariat avec Chérie FM

• *Atelier pour adultes « Cornes de gazelle »* le samedi 22 mars à 14h30 et « *Financier, caramel beurre salé* » le samedi 5 avril à 14h30.

Pour les groupes, des ateliers privés peuvent être organisés.

Exposition

• « La pêche et les milieux aquatiques en Eure-et-Loir » jusqu'au 23 mars. Entrée libre salon Guy Nicot.

Pour l'ensemble de nos rendez-vous, inscription au 02 37 18 26 26!

www.chartres-tourisme.com



Qu'est-ce que la marque Qualité Tourisme ?*

Le ministère du Tourisme a mis en place des démarches qualité, pour l'ensemble de ses filières touristiques,

regroupées sous une marque appelée *Qualité Tourisme*.

En quoi consiste la marque Qualité Tourisme ?

C'est un référentiel regroupant 160 critères à respecter, dont 120 sont obligatoires. Ils s'appliquent à toute l'activité de la structure : hygiène et sécurité du lieu d'accueil, traitement des réclamations clients, respect des procédures de commercialisation, stratégie de communication...

Pourquoi s'engager dans un tel processus d'amélioration ?

L'ensemble des services de l'Office de Tourisme s'engage dans une démarche globale d'optimisation. Un tel processus permet avant tout et surtout une satisfaction toujours plus grande des visiteurs.

Il contribue également à une meilleure efficacité des services et de leur rentabilité (harmonisation des méthodes de travail et homo-

généisation de la qualité de service, management participatif et responsabilisation des agents...).

L'obtention de la marque

Après deux ans de travail et un accompagnement par un cabinet extérieur, deux jours d'audit sont venus clore ce processus et ainsi valider l'obtention de la marque. Pour cela, l'Office de Tourisme a répondu aux exigences du référentiel mais également aux critères imposés dans le cadre de la gestion de sa boutique et de ses missions de commercialisation.

Les points forts selon l'auditeur :

- le déploiement d'une stratégie blog et réseaux sociaux permettant de capter différentes cibles ;
- la mise en place du « live chat » sur la page d'accueil du site permettant ainsi de converser en direct avec les internautes ;
- le positionnement quant au développement du tourisme d'affaires avec Chartres Congrès ;
- la stratégie adoptée en matière de tourisme identitaire.

*Qualité Tourisme est une marque déposée.

Source : www.qualiteofficedetourisme.com

L'Alliance française à Chartres

L'Alliance française

Créée en 1883 pour favoriser le rayonnement de la langue et de la culture françaises, l'Alliance française (AF) compte, à ce jour, 1040 implantations dans 136 pays. Simple association à l'origine, elle est devenue fondation en 2007. Ce nouveau cadre juridique contribue à améliorer son audience, étant dès lors reconnue d'utilité publique. Depuis sa création, des noms prestigieux ont présidé aux destinées de l'Alliance : Ferdinand de Lesseps, Raymond Poincaré, Paul Doumer, ainsi que l'Eurélien Paul Deschanel (avant l'épisode du train, bien sûr...). La Fondation fonctionne en partenariat avec le ministère des Affaires étrangères afin de constituer un réseau unique pour « *situer son action et son développement dans le cadre de la politique linguistique et culturelle définie par le gouvernement français* ». Les établissements bénéficiant du label « *Fondation Alliance française* » sont habilités à délivrer des formations diplômantes. Très décentralisées, les associations AF sont autonomes par rapport au siège national situé à Paris.

Naturellement tournée vers l'extérieur, l'AF est également investie en France puisque Chartres est le quinzième établissement reconnu par la structure nationale. Blandine Tachot, présidente de l'Alliance Française précise : *Notre*



projet local a mis dix ans pour aboutir ! La persévérance et l'engagement fort de la Ville ont permis la création d'une AF à Chartres en 2013. Les cours ont commencé et nous avons été agréablement surpris de voir la grande diversité des étrangers vivant à Chartres. La mondialisation est passée par là et le bassin économique chartain est attractif pour nombre de cadres (et leurs conjoints) qui aspirent à apprendre notre langue et à connaître notre culture. Les sportifs sont également intéressés par nos cours. En particulier le club de handball Chartres métropole HB 28 nous a confié deux de ses joueurs originaires de l'ex-Yougoslavie et dont la soif d'apprendre n'a d'égale que leur taille...

Nous avons aussi été frappés par l'intérêt que portent les étudiants à l'histoire et à la culture françaises. Cet intérêt ne se dément pas en ce qui concerne l'histoire de notre ville. En effet, si l'apprentissage du français représente la mission première de l'AF, l'accès à la culture et à l'histoire de notre pays constitue un pôle tout aussi important qui sera pris en charge par le Centre international du vitrail. Nos locaux, situés dans la maison canoniale en face du portail royal et à deux pas du CIV,

semblaient prédestinés à accueillir des étudiants. De fait, il y a fort à parier qu'au temps de Fulbert l'enseignement délivré dans le cadre des écoles de Chartres devait être donné à l'intérieur du cloître Notre-Dame.

Selon l'historien Maurice Jusse, cette magnifique maison canoniale, construite à la fin du XIII^e siècle, appartenait en 1286 à Gilles Pasté, chanoine de Chartres puis évêque d'Orléans. Propriété du chapitre cathédral de 1308 à la Révolution, elle aurait abrité le roi Henri III et sa famille à plusieurs reprises. Tourné vers le portail royal, le premier étage où nous sommes présente une suite de six arcatures avec tympan. Comme toujours au Moyen Âge, la symbolique de ces sculptures est forte, singulièrement dans les tympans situés du côté de la rue de L'Étroit-degré. La représentation des quatre saisons est remarquable et semble fasciner nos étudiants...

Prochaine session de cours de français à l'AF du 17 mars au 13 avril.

**Contacts : 09 54 68 07 35
contact@alliancefrancaisechartres.fr**



Des graphes vieux de 2000 ans

Après la fouille réalisée durant l'été 2013 à l'angle des rues Casanova et Nicole, en contrebas de la cité administrative, les archéologues poursuivent leurs investigations en laboratoire et étudient notamment les objets recueillis sur le terrain. Leurs découvertes dévoilent une *domus* gallo-romaine et ses dépendances, situées en bordure d'une voie antique parallèle à la rue Nicole d'aujourd'hui.



Les graffitis ressortent clairement sur le fond rouge de l'enduit peint. Ils rendent plus familières encore ces peintures vieilles de près de 2000 ans.

Un puzzle de plus de 60 m²

La majeure partie d'une fresque murale de 60 m² a été mise au jour dans le comblement d'une cave. Ce décor se présente aujourd'hui comme un gigantesque puzzle de plus de 12 000 pièces. Il provient de la démolition, vers la fin du I^{er} siècle d'une maison gallo-romaine (*domus*).

Animaux, guirlandes et gladiateurs

Certains fragments (photos) montrent des animaux, des guirlandes de feuillage et de nombreux graffitis, parmi lesquels des personnages. Leurs tenues et leur gestuelle représentent des com-

bats dans les arènes. S'agit-il de gladiateurs qui se produisaient sur la scène de l'amphithéâtre d'Autricum (dans le quartier Saint-André) ?

Un Hédiard antique ?

Le rapprochement entre ces peintures et les produits importés trouvés dans deux grandes fosses-silos, situées à moins de 20 m de cette cave, des poteries rarissimes* et de grandes quantités de coquilles d'huîtres et de moules, permet de supposer que les vestiges mis au jour seraient ceux de la maison d'un riche patricien ou d'un riche marchand qui commerçait tant avec l'ouest (Bretagne ?) qu'avec l'est (Moyen-Orient) de l'Empire.



Le lion bondissant à droite, en frise supérieure, et les feuillages peints sur les panneaux illustrent le décorum de la maison.

Des vestiges gaulois se trouvaient en-dessous des vestiges de ce quartier antique. Pour en savoir plus, rendez-vous dans un prochain numéro.

*cf. Quand les carottes transportaient des dattes - Votre Ville - novembre 2013.

Ça s'est cassé près de chez vous, exposition, 2 rue au Lin.

Prochaine visite guidée dimanche 16 mars à 15 h.

Retrouvez les autres dates des visites mensuelles sur le site internet archeologie.chartres.fr

Prolongation des visites de groupes et de scolaires sur rendez-vous jusqu'en fin mai

sur réservation au 02 37 23 42 20 !



Instrumentarium



Des cloches pour l'Instrumentarium de Chartres

L'association Instrumentarium de Chartres restitue, depuis 2007, des instruments représentés dans la cathédrale de Chartres, sur les vitraux ou dans la statuaire. Plus qu'une simple restitution, le projet de l'association est de pouvoir jouer ensuite de ces instruments. Aujourd'hui, 33 instruments ont déjà été reproduits. L'association veut cependant aller plus loin et est en passe de reproduire un tintinnabulum, instrument formé de trois cloches accrochées sur un portant. Véritable travail de recherche, la reproduction de cet instrument du XII^e siècle, visible sur une statue du portail royal de la cathédrale, est une première et n'est pas sans poser de difficultés.

Trois cloches de même taille pour trois notes différentes

Pour restituer le tintinnabulum, l'association a fait appel à la fonderie de cloches Bollée, une fonderie de près de 300 ans, à côté d'Orléans. La première difficulté à laquelle sont confrontés les fondeurs, c'est la taille de l'instrument. Sur la statue, les trois cloches sont quasiment identiques. Mais selon les fondeurs, il est impossible d'obtenir trois notes différentes avec trois cloches de même taille. Ils vont donc devoir tricher, en réalisant des cloches légèrement différentes en taille et en épaisseur.

Accorder les cloches au diapason

Deuxième difficulté, c'est d'accorder les cloches au diapason pour pouvoir en jouer dans un ensemble d'instruments. Au XII^e siècle, le diapason n'existait pas et tout était fait à l'oreille. Les cloches de tintinnabulum n'ayant jamais été reproduites, les fondeurs ne peuvent pas savoir à l'avance quelles notes elles auront à la sortie. *« C'est un peu empirique et un vrai travail de recherche. Les fondeurs font un travail remarquable et connaissent bien leur métier, mais au moment de la sortie de la cloche, quand on frappe dessus, il y a toujours des surprises »*, nous explique André Bonjour, président de l'Instrumentarium de Chartres.

Deux cloches expérimentales

Deux cloches expérimentales ont été réalisées en janvier dernier. Elles ne conviennent pas tout à fait car elles ne respectent pas suffisamment la statue de la cathédrale. *« Le rebord ressemble un peu trop à celui d'une cloche moderne et le battant doit ressembler d'avantage à une matraque. Enfin, au niveau du son, la résonance est un peu faible. »* nous précise André Bonjour.

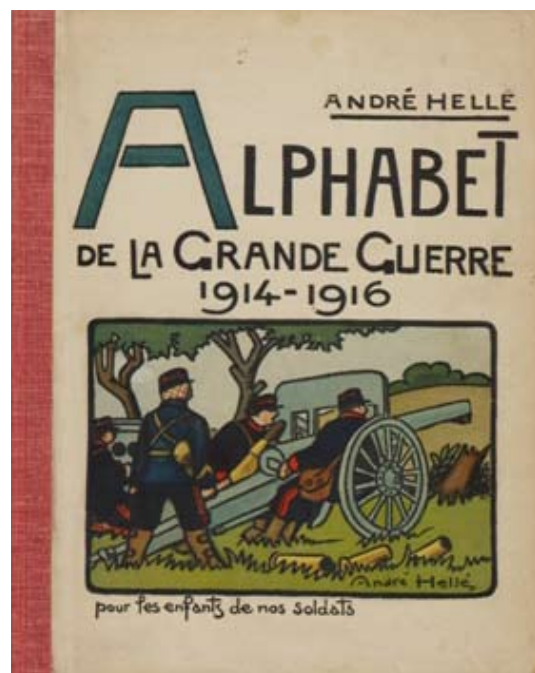
Il semblerait cependant que les fondeurs aient trouvé comment régler ce problème. En réduisant l'épaisseur sur le haut de la cloche, la résonance devrait s'en trouver renforcée. Réponse en juillet prochain avec les nouvelles cloches.



Les enfants et la Grande Guerre



Philippe Bourdier



Les 22 et 23 mars à 14h30, le musée de l'Ecole de Chartres et d'Eure-et-Loir accueillera dans ses nouveaux locaux, place Drouaise, une conférence consacrée à une évocation des lectures des élèves à partir de 1917 en France.

Philippe Bourdier, administrateur du musée, maître de conférences à l'université d'Orléans, rédacteur des actes du colloque de 2010 « Images à l'école, image de l'école 1880-1960 » présentera un manuel de lecture très utilisé pendant la Grande Guerre écrit, dessiné et peint par André Hellé. Il a été publié en 1917, l'année des mutineries. Le conférencier a choisi de présenter l'ouvrage d'un artiste reconnu, salué de son vivant par de nombreuses antho-

logies et par Apollinaire, souvent présenté comme un précurseur de la littérature de jeunesse moderne. André Hellé a été un artiste fécond, dont la création était multiforme. La particularité de son œuvre réside dans le fait qu'elle s'adressait en premier lieu aux enfants.

L'auteur délivrait aux enfants une vision adoucie du fracas des conflits armés, sous des formes subtiles et en apparence objectives. Ce sont les formes artistiques de l'endoctrinement que Philippe Bourdier, mettra au jour dans une

conférence où la place et l'analyse des images, comme des textes, pour enfants seront très présentes.

Les samedi 22 et dimanche 23 mars de 14h30 à 17h30 au musée de l'école, 12 place Drouaise 28000 Chartres
tél. 02 37 32 62 13
museedelecolechartres28@orange.fr
Adultes : 3€ ; enfants : 2 € ;
adhérents : 1 € (gratuit moins de 6 ans).

Association des Amis de saint-Jacques

Café Camino « Partir vers Compostelle »

L'association des Amis de saint-Jacques d'Eure-et-Loir propose une soirée sur le thème "Partir vers Compostelle" le 18 mars au café Serpente.



Ces chemins déjà connus en l'an mille, sur les traces du tombeau de Jacques le Majeur, apôtre du Christ, l'un des pèlerinages les

plus fréquentés jusqu'au XX^e siècle. « Ils avaient pratiquement disparu en 1950. Depuis une vingtaine d'années, ils retrouvent une aura qu'ils n'avaient plus connue depuis plusieurs siècles. Les motivations ont bien changé, mais ces itinéraires évoquent toujours un imaginaire profond comme peu de sujets peuvent l'induire », souligne Michel Suchaud, président de l'association des Amis de saint Jacques.

Plus de 200 000 personnes sont arrivés en 2013 à Santiago de Compostela, à l'ouest de la péninsule ibérique, après avoir parcouru, pour certains, plus de 5 000 km, à pied.

« Partir vers Compostelle », le mardi 18 mars à 18h au café Serpente, 2 cloître Notre-Dame 28000 Chartres.

Pour tout renseignement :
tél. 06 09 89 59 22.

www.compostelle28.org
ou compostelle28@yahoo.fr



À l'Esprit du parfum

Un des sens

L'exposition *Un des sens* de Gap nous transporte dans le temps et dans l'espace, dans la matière et dans l'esprit de la matière. Son voyage se poursuit à Chartres.



GAP : Pseudonyme, acronyme de Ghislaine Aarsse Prins, peintre graveur, aux multiples sensibilités, anime couleurs et odeurs mais encore davantage éveille les mystères et émotions qu'elles suscitent.

Elle débute la peinture à l'huile en 1957. Elle expose dans de nombreuses galeries françaises avant de devenir nomade ou citoyenne « du village global » comme elle aime le dire, après trente années de travail et d'expositions à Kinshasa, Brème, Amsterdam, Washington D.C, Bamako, Montréal, Kuala Lumpur, New Delhi, Pondichéry,...

Le musée l'Esprit du parfum accueille de nombreux groupes scolaires et touristiques qui y découvrent des flacons à parfums de l'entre deux-guerres et une conférence interactive sur l'odorat.

Parfums de fleurs... Œillets à Paris, Bougainvilliers à Kinshasa, Lilas ou amaryllis à Montréal, ... les œuvres de Gap sont à découvrir !

Au musée L'Esprit du parfum du 1^{er} mars au 4 juin, du mardi au samedi de 10h à 17h. Parvis de la cathédrale.
Tarifs : 3, 4 et 6 euro.

Renseignements : 06 84 31 59 16

Association Les Clavecins de Chartres

Festival baroque 2014

Au théâtre de Chartres
Le samedi 22 mars à
20h30

Les danseurs de l'Opéra et du Het Nationale Ballet d'Amsterdam

©Paul Artali



Rameau, Campra et Clérambault, trois maîtres du style français, introduiront le festival 2014 des Clavecins de Chartres qui se déroulera les 29, 30 mars, 5 et 6 avril, à l'église Saint Aignan et au musée des Beaux-Arts.

Au programme :

Samedi 29 mars - 20h30

église Saint-Aignan (13€)

Concert pour soliste, chœur et ensemble baroque.

Agathe Boudet : Soprano, la Maîtrise du conservatoire de Chartres (direction Philippe Frémont), l'ensemble Baroque « Le Chant de Flore ».

Campra - *Le Ballet des Ages* - Suite d'orchestre

Clérambault - Cantate *Les Soleil vainqueur des nuages* pour soprano et ensemble baroque.

Rameau - *Hyppolite et Aricie*, (extraits), pour soprano, chœur et orchestre.

Dimanche 30 mars - 17h30

Musée des Beaux-Arts (10€)

Ensemble « Le Stagion »

Soprano, violon et clavecin.

Programme : Rameau, Francoeur, Clérambault.

Samedi 5 avril - 17h30

Musée des Beaux-Arts (entrée

libre avec participation)

« *Les Goûts réunis* » - Musique française et italienne.

Les élèves en musique ancienne du conservatoire de Chartres et d'Eure-et-Loir.

Suites d'orchestre et musique de chambre.

Rameau, Campra, Corelli.

Dimanche 6 avril - 17h30

Musée des Beaux-Arts (10€)

« *De l'esprit de la danse à la virtuosité théâtrale* »

Catherine Zimmer en soliste au clavecin.

Rameau, Couperin (Louis), Balbastre, Tapray.

Les « Clavecins de Chartres » bénéficient du soutien de la Ville de Chartres, du Conseil général d'Eure-et-Loir, du parrainage de Philips Automotive Lighting, et de l'association des Amis du musée des Beaux-Arts.

Renseignements réservations :

Tél. : 06 26 90 33 78 ou 02 37 30 80 38

Location également sur place une heure avant le début du concert.

Tarif réduit à 6 € pour le jeune public de 7 à 18 ans.



©Paul Artali



Cette année, le spectacle proposé par l'association Action Danse prend une dimension internationale, puisque 'il va réunir sept danseurs solistes de l'Opéra de Paris, des danseurs du Het Nationale Ballet d'Amsterdam, la Compagnie François Mauduit (Béjart Ballet Lausanne) et le Ballet Action Danse.

Un gala exceptionnel avec un programme ouvert à tous publics : deux créations de l'Opéra de Paris et d'autres œuvres issues du répertoire traditionnel ou d'esthétiques variées.

Le but de l'association Action Danse que préside Sylvie Hermeline est « *le rayonnement culturel de la danse alliant la tradition du grand répertoire classique à une expression et une création plus contemporaines* ».

Tarifs : 13 à 25€.

Renseignements et réservations au théâtre de Chartres, du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30, le samedi de 10h à 13h
tél. 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr.

A la librairie l'Esperluète

Dédicace des albums de Nezha le 15 mars



Il était une fois une femme dont le prénom, Nezha, la prédestinait au voyage, Nezha signifiant «promenade» en arabe.

En 2001, Nezha quitte son Maroc natal et son métier d'enseignante pour s'installer en France. Elle ignorait alors sa destinée, son «*maktoub*», que chacun porte sur son front...».

Elle devient conteuse en 2006, puis auteur, voyageant de festival en festival, en France, au Maroc, jusqu'aux Iles de la Madeleine au Canada.

Conteuse professionnelle, ce petit bout de femme a l'art et la manière de séduire son public. Quand elle commence à raconter, faisant surgir de temps mots et chants en arabe, enfants et adultes en redemandant car la magie opère instantanément.

Elle est l'auteur de quatre albums jeunesse qui viennent de paraître aux éditions Afrique Orient. Deux d'entre eux ont été sélectionnés par le Bureau du livre au Maroc pour la qualité de leurs textes et de leurs illustrations.

Le succès de ces albums a ouvert la porte à plusieurs projets, notamment avec l'Institut du monde arabe à Paris et les instituts français au Maroc et au Liban.

Nezha dédicacera ses albums avec l'illustratrice Chadia Loueslati et le musicien Thierry Torre, le samedi 15 mars de 15h à 18h à la librairie chartraine l'Esperluète. Une aubaine pour venir écouter ses histoires en live !

www.contesarabes.com



Du 21 au 30 mars

35^e salon de l'association Peintures et Réalités



Détail d'un tableau du peintre Eric Ronfort, invité d'honneur.

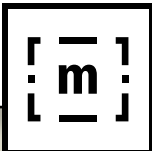
L'association Peintures et Réalités organise son 35^e salon de Chartres à la collégiale Saint-André, du vendredi 21 au dimanche 30 mars. En collaboration avec la mairie et en partenariat avec le Crédit agricole, le Lions club de la vallée de l'Eure, Atelier loisirs et tous les annonceurs.

L'invité d'honneur de ce salon sera le peintre Eric Ronfort.

Entrée gratuite.

Ouverture au public : en semaine : de 14h à 18h ; le week-end : de 10h à 12h et de 14h à 18h.

Contact : Nicole Périneau
06 09 34 41 78.



Chaque mois le musée des Beaux arts souhaite faire partager le plaisir de découvrir ou redécouvrir un des objets de ses prestigieuses collections.



Le printemps

Charles- François Daubigny
Huile sur toile
Dépôt du Musée d'Orsay
Inv RF 76

Mars est le mois du printemps, voici pour l'illustrer ce tableau éponyme. Commandée au peintre Ch.F.Daubigny (1817-1878), cette toile fut, avec d'autres de ses œuvres, exposée au salon de 1857 ce qui lui valut beaucoup de succès alors et la reconnaissance en tant que peintre paysagiste. Le paysage en peinture, n'a pas toujours été un sujet à part entière dans la hiérarchie des genres établie par l'Académie. L'émergence du paysage de plein air dans la peinture européenne fin XVII^es et dans le premier tiers du XIX^es correspond à la période au cours de laquelle les artistes séjournent en Italie, travaillent en extérieur sur le motif et concourent ainsi à renouveler le sujet. Le paysage est traité davantage en tant que tel et non plus comme prétexte de scénographie afin d'y camper

un sujet historique, religieux, ou mythologique.

La majorité des peintures de paysage est réalisée sur format horizontal afin d'utiliser au mieux le rapport entre largeur et hauteur, offrant une vision panoramique ce qui permet ainsi de nommer ce format paysage.

Nous avons une portion de nature comprise entre les bords du châssis de la toile et plus précisément et optiquement entre les bords du cadre, espace pictural fini dans un champ délimité matériellement, mais toutefois infini car des arbres, des champs se prolongent au-delà de l'espace hors du cadre. Le paysage offre l'impression de vastes étendues.

Daubigny nous livre ici une œuvre caractéristique de sa tendance à restituer une atmosphère. Tableau de l'éphémère nature dont le principe de composition repose sur une construction avec

une perspective linéaire. Les touches sont vibrantes, ont un aspect quasi textile d'un tissage avec les croisements de lignes et imbrications de touches colorées et lumineuses orchestrés en chaîne et trame. L'artiste restitue avec émotion cette effervescence bourgeonnante, florale, parfumée. On a une sorte de trop plein végétal, de luxuriance propre au printemps avec l'équilibre plus apaisé du ciel apportant un juste contre-pied d'ouverture aérienne. Cette explosion végétale dans laquelle le spectateur est amené à entrer par l'axe diagonal du sentier sur lequel chemine une jeune femme sur un âne est comme une invitation à partager ce spectacle fugace du renouveau de la nature.

Ce tableau appartient au musée d'Orsay, en dépôt à Chartres depuis 1985, il sera visible en mars dans le cadre d'une œuvre à partager au sein du musée des Beaux-Arts.

Musée des Beaux-Arts

Le Printemps des poètes,
du 8 au 23 mars

Manifestation nationale,
liens de la poésie avec tous les arts

Vous aimez la littérature, la poésie, en vers ou en prose ou tout simplement appréciez lire, réciter des textes...alors venez partager cette passion au sein du musée des Beaux-Arts qui vous invite à accueillir le printemps et fêter les liens entre création artistique et poésie.

Le musée souhaite célébrer cet événement le samedi 22 mars et fait pour cela cet appel à vos aimables participations et contributions. Quel que soit votre âge, niveau de timidité, soyez les bienvenus pour contribuer à ce projet de correspondances entre art et poésie. N'hésitez pas à relayer le message auprès de vos proches ou amis qui seraient également intéressés et disponibles.

C o m m e n t
participer ?
se rapprocher
du musée afin
de choisir des
textes parmi
des auteurs
/ a r t i s t e s
comme Gau-
guin, Vla-
minck, J.Ar-
p, W. B l a k e,
Th.Gautier...
ou parmi ceux
dont on fête
l'anniversaire
de naissance
ou de décès :
Ch.Péguy,
A.Fournier,
R. G a r y,
M. D u r a s,
F.Leclerc...
mais vous
avez peut être
aussi d'autres
idées à pro-
poser ?



Quand ? samedi 22 mars de 14h30 à 16h30

Où ? au musée des Beaux-Arts, salle à l'italienne et salles du parcours permanent selon les choix des textes et nombre de visiteurs/auditeurs

Et pour finir, une lecture commentée d'un tableau sorti de réserve sera proposée par le conservateur.

Cet après-midi sera riche en échanges et partages, toutes rimes confondues.

Renseignements :

Direction des Arts,
02 37 23 41 43.

Contactez le musée 02 37 90 45 80 ou via l'adresse musee.beaux-arts@ville-chartres.fr

Artothèque : une
collection
en mouvementInvitez une
œuvre d'art
chez vous !

Installation Alice à la mairie

Empruntez une œuvre originale pour l'apprécier au quotidien. Prenez le temps de partager vos émotions avec vos proches en regardant une création contemporaine. Découvrez les tendances et expressions d'artistes de notre temps tout en décorant votre intérieur. Cela est possible grâce à l'Artothèque qui comporte près de 85 œuvres acquises depuis 2004 par la Ville de Chartres. Tableaux, dessins, estampes, mosaïques, sculptures... composent cette collection destinée à être empruntée.

Particuliers, entreprises, institutions, découvrez les sélections et durée de prêt pour des sommes modiques.

Le catalogue est consultable au Musée des Beaux-Arts, à la Médiathèque. Les modalités d'emprunt sont téléchargeables sur www.chartres.fr

Alors n'attendez plus, renseignez-vous auprès de la Direction des Arts : 02.37 23 41 43 ou 02 37 90 45 80

Le Haïku

Dans le cadre du Printemps des poètes, la médiathèque met à l'honneur le haïku, art poétique d'origine japonaise. L'évocation de la nature et des saisons dans une forme très brève, souvent teintée d'humour, dévoile la sensibilité de l'auteur, à laquelle se superpose celle du lecteur. Laissez-vous surprendre au cours des rendez-vous programmés et au hasard des recueils proposés dans les collections...



Exposition

L'ART DES SENS

Par l'Association pour la promotion du haïku

L'esprit de l'art poétique japonais codifié au 17^e siècle consiste à décrire des phénomènes saisonniers en lien avec les activités humaines. Le haïku aide à discerner la profondeur dans les événements les plus anodins, les phénomènes les plus impalpables.

Des affiches-haïkus avec l'autorisation des éditions Verdier et Philippe Picquier viennent compléter l'exposition.

- > Du 11 mars au 3 mai
- > L'Apostrophe

Conférence

HISTOIRE DU HAÏKU

Muriel Detrie, maître de conférences en littérature générale et comparée présente l'art poétique japonais traditionnel et son appropriation par l'occident dès le début du 20^e siècle. Le genre a connu des évolutions, des interprétations et des combinaisons extrêmement variées.

- > Samedi 22 mars
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium

Lecture

UN BON BOL D'AIR FRAIS

Dans le cadre du Printemps des poètes

Par Sabine Rosnay et Anne Du-bois, comédiennes.

La compagnie Passages propose une promenade en bord de vers, un vagabondage à travers l'espace et le temps avec des haïkus et autres poèmes courts en guise de boussole.

- > Samedi 29 mars
- > 15h30, l'Apostrophe, auditorium



[Les autres animations sont à consulter sur www.bm-chartres.fr](http://www.bm-chartres.fr)

Les classes à horaires aménagés du Conservatoire

De l'école à la musique ou à la danse

Depuis de nombreuses années, la Ville de Chartres et l'Éducation Nationale ont mis en place un système qui permet aux enfants de pratiquer la musique et la danse durant le temps scolaire.

Le principe en est simple : des plages horaires sont libérées pour permettre aux enfants de se rendre au conservatoire.

L'étude des instruments, du chant choral, et de la danse, sont proposées dans le cadre de partenariats avec quatre établissements scolaires : l'école élémentaire Maurice de Vlaminck pour le chant choral, le collège Jean Moulin pour la musique et également le chant choral, l'école élémentaire Jules Ferry et le collège Hélène Boucher pour la danse. Ce dispositif, qui échappe bien entendu aux impératifs de la sectorisation scolaire, s'étend de la classe de CE1 à la 3^e et séduit de plus en plus de familles soucieuses d'offrir à leurs enfants un enseignement artistique de qualité tout en leur préservant des rythmes de travail équilibrés.

Cham Voix

En primaire, à l'école Maurice de Vlaminck les enfants étudient le chant choral. Ils sont libérés chaque après-midi pendant une heure ou deux et prennent leurs cours soit dans l'école, soit au conservatoire pour les répétitions avec les plus grands et pour la formation musicale. La continuité de ce dispositif choral se poursuit au collège Jean Moulin sur le même mode de fonctionnement que les classes d'instrumentistes.

Cham Instrument

Les classes à horaires aménagés instrument sont donc également proposé au collège Jean Moulin. Les collégiens instrumentistes (et chanteurs), sont libérés tous les après-midis à partir de 14h30



pour les 6^{ème} et 5^{ème} et 15h30 pour les 4^{ème} et 3^{ème} afin de se rendre au conservatoire pratiquer leurs disciplines musicales.

Cham Danse

C'est l'école Jules Ferry qui accueille les jeunes à partir du CE2. Les élèves sont libérés deux après-midis par semaine et se rendent au conservatoire pour étudier la danse classique, la danse contemporaine et le solfège.

C'est ensuite au collège Hélène Boucher que les enfants de cette filière danse poursuivent tout naturellement leur scolarité. La prochaine rentrée 2014/2015 verra l'ouverture de la classe de 5^{ème} horaires aménagés danse (CHAD).

Cette organisation enchante tout le monde : les élèves peuvent pratiquer la musique ou la danse pendant le temps scolaire sans surcharge de leur emploi du temps, les professeurs de l'éducation nationale ont affaire à des élèves motivés par leurs études et bien organisés, les professeurs du conservatoire voient leurs élèves avoir plus de temps pour travailler leur discipline et participer aux activités, et enfin les parents misent sur un épanouissement culturel plus complet de leur enfant.

Comment s'inscrire ?

La demande d'inscription est à faire auprès de l'Inspection Académique, via un dossier de pré-inscription « classes à horaires aménagés » à retirer dès à présent auprès du chef d'établissements de l'école fréquentée par votre enfant. Il doit être ensuite adressé dûment complété au Directeur de l'établissement scolaire avant le 4 avril 2014. Si cette proposition séduit votre enfant, n'hésitez surtout pas à le demander !

L'Inspection Académique transmet ensuite les dossiers au Conservatoire qui reçoit les familles et propose des tests d'aptitude simples aux enfants débutants en danse ou en musique ainsi que pour les élèves qui ont déjà une pratique. Une commission composée des représentants de l'éducation nationale et du conservatoire se réunit ensuite au mois de mai et confronte ses avis pour étudier chaque cas et valider ou non la demande d'entrée en classe CHAM. A l'issue, l'Inspection Académique informe les candidats de la décision finale.

Renseignements :
Conservatoire de musique et de danse de Chartres
Tél. : 02 36 67 30 75.

Au musée des Beaux-Arts
les 15, 16, 22 et 23 mars

4^e édition du festival de l'Ensemble Grimbart-Barré

Le festival « Un verre, des vers, un concert » organisé par l'association Ensemble Grimbart-Barré, aura lieu les 15, 16, 22 et 23 mars au musée des Beaux-Arts de Chartres.



Festival «Un Verre, des Vers, un Concert» octobre 2012

Programme :

Samedi 15 mars : huit violoncelles sur scène autour de Jonathan Grimbart-Barré qui reproduit son concert carte blanche donné au Brésil l'été dernier.

Création pour violoncelle solo, commandée et interprétée par Sébastien Hurtaud...

Dimanche 16 mars : Claire Mahot (soprano), Alissa Duryee (piano), pour une envolée lyrique, suivie des œuvres de Stanislas Grimbart pour trio à cordes voix piano et batterie...

Samedi 22 mars : duos de danseurs avec Eléonore Grimbart-Barré et carte blanche à l'altiste et compositeur Maxence Grimbart-Barré qui invite Sadra Fayyaz (lauréat du concours des jeunes altistes 2013), ainsi que son quatuor en créations...

Dimanche 23 mars : Carlos Bianco à la guitare et Romuald Grimbart-Barré au violon proposent « Histoire du tango », le trio Corde Piano (violin violoncelle et piano) interprétera Ravel. L'ensemble Grimbart-Barré clôturera le festival avec des nouvelles biguines d'Amédée Barré.

Au musée des Beaux-Arts de Chartres,
29 Cloître Notre Dame - 28000 Chartres,
les samedis à 20h
et les dimanches à 17h30.

Tarif : 15 €. Abonnement pour les quatre concerts : 44 €

Réservations : 02 37 21 89 09/
06 60 96 62 38

Site officiel :

www.grimbart-barre.com

Retrouvez l'Ensemble Grimbart-Barré sur Facebook : Ensemble-Grimbart-Barré-Page-officielle

Trois par Trois Tournage d'un clip pour Urbain Lambert

Le collectif *Trois par Trois* a été créé en 2008, afin de valoriser le patrimoine culturel à Chartres autour de l'art et permettre la mise en valeur des artistes locaux.



Le chanteur eurélien Urbain Lambert a fait appel au collectif *Trois par Trois* afin de réaliser le clip de son nouvel album « Houville » sorti en 2013. C'est le titre J.J. Cale qui a été choisi. Le clip a été tourné par Brice Vincent, membre du collectif, les 27 et 28 décembre 2013. Il est sorti officiellement le lundi 10 février. Pour le voir, rendez-vous sur la page facebook : Collectif 3par3 ou <http://www.3par3.net/clipurbain>

Le collectif *Trois par Trois* se nourrit des rencontres et échanges pour proposer de nouvelles activités, tels un atelier scrapbooking une fois par mois à Chartres et depuis janvier 2014, un atelier mensuel, permettant à toute personne même non initiée, de créer une oeuvre d'art personnalisée !

Prochaines actus :

un rallye photo dans Chartres le samedi 12 avril : le principe ? Déchiffrez les énigmes qui vous mèneront à différents lieux culturels de Chartres, à vous de les retrouver et de les photographier ! Inscriptions avant le 20 mars.

En savoir plus : www.3par3.net/rallye2014

Contactez Léa : 06 25 74 29 85
www.3par3.net

Association Improphile

Concerts de Jazz au parvis



Jim Funnell et AfuriKo trio



Matteo Pastorino Quartet

L'association loi 1901 Improphile, propose des concerts de jazz au bar *le parvis*.
Revue de détails pour mars.

Dreisam, vendredi 7 mars, 21h, entrée libre

Camille Thouvenot, piano, Nora Kamm, sax alto, Zaza Désiderio, batterie. Une pêche d'enfer !

Agnès Aumis, samedi 8 mars, 21h30, entrée libre

Influencée par les grandes voix de la musique negro spiritual et gospel, on la retrouve en 1ère partie de Ray Charles (1989) et de Dee Dee Brigewater (2001). Elle chante dans le groupe « Insight » qui obtient 4 étoiles dans « Jazzman » avec son disque éponyme (1998).

Matteo Pastorino Quartet, vendredi 14 mars, 21h. Entrée : 15€ en cave

Matteo Pastorino, clarinette et clarinette basse, Matthieu Roffé, piano, Bertrand Beruard, contrebasse, Jean-Baptiste Pinet, batterie Festival Jazz de Mars, avec le soutien du Conseil général d'Eure-et-loir.

Organisé par l'association Improphile, avec le soutien de la Ville de Chartres : réservations au 06 31 85 34 24.

Le jeune clarinettiste italien Matteo Pastorino, prix soliste Selmer 2012 et premier prix de groupe au

tremplin du festival jazz à Saint-Germain-des-Près 2012, réunit autour de lui trois extraordinaires talents français.

Jean-Philippe Watremez-Patrick Hoarau duo. samedi 15 mars, 21h. Entrée libre.

Lemulti-instrumentiste chartrain Patrick Hoarau prend sa guitare et invite son ami Jean-Philippe Watremez. Guitariste autodidacte, J.P. Watremez s'ouvre avec talent à d'autres formes de jazz tout en affirmant sa volonté de jouer « Django ».

Jim Funnell : AfuriKo trio, vendredi 21 mars, 21h. Entrée libre

Akiko Horii - percussions ; Jim Funnell - piano, claviers ; Hiroshi Fukutomi (invité spécial de Tokyo !) - guitare électrique.

« AfuriKo » est né d'une rencontre à Paris entre la japonaise Akiko Horii et le franco-britannique Jim Funnell. Leur premier album : « On The Far Side ».

A contre voix : Sarah Holtrop, chant, Jeff Pautrat, contrebasse, samedi 22 mars, 21h30, entrée libre.

De la rencontre de ces deux parcours musicaux très différents est

né « A Contre Voix », tandem de cordes sensibles et complices.

Jérémy Bruger trio, vendredi 28 mars, 21h, entrée libre

Jérémy Bruger, piano, Viktor Nyberg, contrebasse, et Laurent Bataille, batterie.

Ce premier disque, « Jubilation », rend hommage à des pianistes qui ont influencé Jérémy Bruger (Herbie Hancock, Ahmad Jamal et Hank Jones).

Daniel Ossig trio, samedi 29 mars, 21h, entrée libre.

Daniel Ossig, saxophone, Thomas Varret, guitare, Brice Choplin, piano.

Le saxophoniste chartrain Daniel Ossig invite ses compagnons de longue date pour une soirée bop.

Claudio Pollaro trio, vendredi 4 avril, 21h, entrée libre

Claudio Pereira trio, samedi 5 avril, 21h, entrée libre.

Jazz au Parvis, 13 place de la Cathédrale, Tél. 02 37 21 12 12.

Association Improphile tél. 02 37 91 10 18, 26 avenue Texier-Gallas à Chartres Chartres-
<http://improphile.com/>

Théâtre de Chartres

Programmation mars

© Emmanuel Murat



Comme s'il en pleuvait

avec Pierre Arditi

Théâtre

Mardi 11 mars, 20h30

Grande salle - Durée : 1h30

Tarifs de 15 à 32 €

Quel sujet plus contemporain que l'argent ? L'argent trop facilement gagné, l'argent qui rend fou ? Bruno et Laurence sont un couple de « bobos » sans histoires. Un soir, ils découvrent de l'argent dans leur salon. D'abord un billet de 100 €, puis, les jours suivants, des liasses entières de billets de banque apparaissent, toujours de plus en plus nombreux, comme s'il en pleuvait...

Mais d'où vient cet argent ? Qu'ont-ils fait pour le mériter ? Cette richesse soudaine est-elle

une chance ou une malédiction ? De l'affolement à la division, de la morale à la folie, le couple de Bruno et Laurence va-t-il résister ? De cette situation absurde, à mi-chemin entre Pinter et Ionesco les maîtres du genre, Sébastien Thiéry tire les ficelles d'une farce féroce, dans laquelle on retrouve un Pierre Arditi toute en finesse et drôlerie. Comme un poisson nageant dans l'eau, comme un billet de banque bien au chaud dans un portefeuille... Une comédie désopilante menée tambour battant par des comédiens d'exception, sur le mal du siècle, l'argent qui nous contrôle et nous obsède.

Musique française au temps des impressionnistes

Conservatoire de Chartres

Musique classique

Samedi 15 mars, 20h30

Grande salle - Durée : 1h30



Tarifs de 5 à 12 €

Pour cette deuxième soirée consacrée à la musique classique, et notamment à Pierné, Roussel, Schmitt, Debussy et Ravel, le Conservatoire et le Théâtre de Chartres invitent la talentueuse soprano Aurélia Legay. À la fin du XIX^e siècle et durant toute la première partie du XX^e, les nationalismes s'expriment aussi bien en politique qu'en art. On parle de musique russe, espagnole, française ou d'Amérique du Sud, en réaction à la prédominance de la musique allemande et de la grande ombre wagnérienne à la fois séductrice et vénéneuse. En France, Debussy, Ravel, Pierné ou Roussel, plus tard le Groupe des Six, revendiquent – chacun dans une esthétique qui lui est propre – une expression musicale de caractère français, basé sur la clarté, la finesse, la poésie ou l'humour, en opposition aux lourdeurs et au pathos germanique...

Coproduction Conservatoire à Rayonnement départemental de Chartres et TDC-Théâtre de Chartres.

Le Porteur d'histoire

De et par Alexis Michalik

Théâtre

Mardi 18 mars, 20h30

Grande salle - Durée : 1h30

Tarifs de 9 à 23 €

Le Porteur d'histoire est une machine à remonter le temps, qui emmène le public dans un tourbillon de récits délirants.

Ils sont cinq acteurs sur scène, mais des dizaines de personna-

Renseignements, réservations
Réservations : du mardi au vendredi
13h30-18h30 et samedi 10h13h.
Tél. 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr

©Julien Lemoine



ges à évoluer dans ce labyrinthe créé par Alexis Michalik et son équipe. Des personnages connus comme Alexandre Dumas, Marie-Antoinette, Delacroix, ou moins connus comme la mystérieuse Adélaïde... La pièce se construit sous les yeux des spectateurs, comme une toile d'araignée faite d'histoires multiples.

Qu'est-ce qu'une histoire ? Qu'est-ce que l'Histoire ? Qui sommes-nous ? Armés de cinq tabourets et de deux portants à costumes, les acteurs vont tenter, sur un plateau nu, de répondre à ces trois questions, en vous emportant avec eux dans une épopée philosophique, une enquête à travers les âges, un voyage aux confins du passé, de continent en continent.

Dense et exaltant, ce curieux voyage dans l'histoire et la fiction, ne ressemble à aucun autre.

Bach en balles

Cie Chant de balles

Jonglerie musicale

Dès 8 ans / CE2

Jeudi 27 mars, 10h et 14h30

Grande salle - Durée 1h

Tarifs : tout public, de 9 à 23 € / primaires, 6€ par élève / collégiens 9€ par élève

Une jonglerie musicale autour des *Suites pour luth* de Bach. Un ovni

©Philippe Cibille



artistique qui ouvre de nouveaux chemins de création. Les deux complices, Eric Belloq au luth (musicien des Arts Florissants) et Vincent de Lavenère au jonglage, que le TDC a déjà accueilli il y a quelques années pour leur premier spectacle du genre, «*Le Chant des balles*», reviennent pour nous entraîner dans une danse céleste. L'imaginaire du spectateur est projeté dans un espace intemporel, mi-réel, mi-poétique. Il y a une telle osmose entre les deux artistes, entre les deux arts, qu'ils se confondent presque. Il y a une résonance toute naturelle entre le jongleur de sons et le musicien des balles, un goût identique pour le beau et l'exploit. Un spectacle poétique et virtuose, mais exigeant aussi une technique irréprochable, qui ravira petits et grands.

Tout Offenbach, ou presque



©Bernard Richebe

Mise en scène Alain Sachs

Spectacle musical

Samedi 29 mars, 20h30

Grande salle - Durée : 1h45

Tarifs de 9 à 23 €

Offenbach dans tous ses éclats !

Après le triomphe de *La Vie pa-*

risienne d'Offenbach, créé il y a 3 ans par Alain Sachs, les 13 artistes-virtuoses, chanteurs, danseurs, musiciens ayant participé à ce premier opus, reviennent plein d'énergie. La troupe a eu tellement de bonheur à travailler sur Offenbach, que le choix du compositeur était évident pour cette nouvelle création. Mais quelle pièce choisir ? Alain Sachs a sélectionné pas moins de 52 airs parmi 20 œuvres du célèbre compositeur. Il fallait ensuite mettre au point une nouvelle intrigue aussi moderne que surprenante où tous les personnages convoqués, pourraient se rencontrer. Pour que *La Belle Hélène* puisse croiser La Grande Duchesse de Gerolstein, que *La Fille du Tambour Major* soit enlevée par *Les Brigands* et que *La Périchole* aille se perdre dans *Les Contes d'Hoffman*... Cette nouvelle aventure est un très bel hommage à Offenbach et nous fait passer un très bon moment, festif, joyeux, enlevé et magnifiquement interprété.

Une heure avant la mort de mon frère

De Daniel Keene

Création 2014 du Théâtre du

Détour

Du 1er au 5 avril, 20h30

Grande salle - Durée : 1h

Tarifs de 9 à 23 €

Voir page 50.



©Nicolas Franchot

Théâtre du Seuil

En mars



Un vivant, un poète, un mort, un chien

Nouveaux titres

Vendredi 14 et samedi 15 mars 20h30

Une poésie électrique et engagée pour dénoncer un monde au bord du gouffre

Rock noise littéraire sur des textes en français chargés à balles réelles, la puissance incantatoire de la musique de Un Vivant, un Poète, un Mort, un Chien appelle les morts à se réveiller... Forme de poésie imagée, musique parfois atmosphérique et progressive, souvent énervée, et consonances entrent en résonance pour évoquer émotions et réflexions.

Un rock sombre et une écriture poétique, comme autant d'illustration d'un monde au bord du précipice. La force du rock et du métal, la beauté des textes et l'étrangeté des sons : un tremblement tantôt onirique, tantôt écorché. Ça secoue l'âme et demande l'attention de tous les sens, y compris les interdits. Un voyage chaotique à travers le chant miné des mots et dans le feu ardent du rock.

Avec Krzysztof Styczynski (textes/chant), Mathieu Goudot (guitares/basses/claviers) et Baptiste Habert (batteries).

Renseignements, réservations :
www.theatreduseuil.com
theatre.du.seuil@wanaddo.fr /
 Fnac, carrefour...
 02 37 36 89 30



Plus d'infos
theatreduseuil.com



Albin de la Simone

En concert

A Doussineau

Samedi 29 mars 20h30

Ce garçon est un contorsionniste de la chanson française, à même de réunir sur le même album le pianiste virtuose Alexandre Tharaud, la guitare barbu de JP Nataf comme la fée islandaise Emiliana Torrini ou d'évoquer tour à tour, dans un savant mélange de fiction et de vécu, un aménagement, un enterrement, un mariage, un amour éteint et un endormissement, sans trop en dire, en restant flou, à l'image du portrait qui figure sur la pochette du disque.

D'album en album, sa langue s'est épurée et a remis le texte au premier plan, en même temps que la voix, nue jusqu'à ne plus être amplifiée.

Albin de la Simone a bouleversé sa façon d'écrire. « *Un homme* » est le résultat d'un travail continu où l'écriture s'est intégrée dans sa vie quotidienne. Une profonde remise en question lors de laquelle l'artiste a écrit une chanson par jour pendant 3 mois, jusqu'à trouver sa place entre pop et chanson.

Albin continue à changer : au-delà des étiquettes et des modes, il confirme sa position d'artisan, remettant régulièrement sur le métier son ouvrage, s'interrogeant plus particulièrement ici sur son rapport à la masculinité et la virilité. Sans pour autant renier l'essentiel : une chanson peut aussi bien se parer de ses plus beaux atours que se présenter sous le plus simple appareil. Ce qui fait la différence, c'est « un grain de poivre, ce tout petit pépin, piquant et doux » dont il est question dans un des titres de son nouvel album. Et c'est ce petit grain-là qui confère à ses concerts un goût absolument unique.

Théâtre de Poche



MUSIQUE

Duo Drigatsch

Avec Igor et Tamara Drigatsch

Samedi 15 mars à 20h30 et

dimanche 16 mars à 17h

Ceux qui sont venus, l'an passé au Théâtre de Poche, voir En allant vers les récits de la Kolyma avec Jean-Christophe Cochard, ont pu écouter des chants russes magnifiques portés par Igor Drigatsch. Nous sommes tombés sous le charme de ce chant, nous avons donc choisi de l'accueillir en duo avec sa sœur. Bercés dès la petite enfance par les chants russes de leur père Léonide qui a chanté dans de nombreux cabarets russes dans les années 70. Ils choisissent d'approfondir cette voie et de créer leur duo en 1997. Après des études d'art lyrique, ils se spécialisent dans la musique populaire russe et découvrent un répertoire réellement authentique. Conscients de posséder un trésor unique, la beauté de la polyphonie russe étant d'une richesse incomparable, ils offrent leur tour de chant à travers la France avec leur guitare, leur balalaïka et leur balalaïka baryton.

Tarifs : 14 € et 9€ Réservation impérative au 02 37 33 02 10

THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

Le Trounbole et autres contes

d'après Grégoire Solotareff Par le

Théâtre de l'Escabeau
Samedi 29 mars à 18h30 et
dimanche 30 mars à 17h

Le Trounbole et autres contes est un condensé de la vie de trois personnages tout à tour personnes humaines, lutins, animaux et conteurs. On les voit évoluer, au fil de leurs aventures, de leurs questionnements, de leurs éclats de rire et de leurs désarrois aussi. Ils s'aiment, se boudent, s'asticoquent...

Les contes choisis tournent autour d'une thématique : qu'est-ce que l'apparence, les apparences ? Être différent, comme les autres, pas comme les autres, avoir quelque chose de singulier, mais quoi ? De toute façon, nous sommes différents, c'est sûr. Et parfois ça nous ronge... Dans chacun de ces contes, en plus de leur légèreté, se cache toujours une réelle profondeur. Les situations sont tout à la fois drôles et émouvantes. On découvre de quoi sont faits les êtres humains : un mélange de simplicité et de complexité. L'écriture de Solotareff témoigne aussi de la fragilité du



temps qui passe et nous apprend à profiter de l'instant présent, tout à la fois éphémère et inoubliable en nos cœurs.

Tarifs : 14 € et 9€ Réservation impérative au 02 37 33 02 10

PEINTURES

Igor Konak

Du 1er mars au 9 avril 2014 -

Entrée libre

Rencontre avec l'artiste le

samedi 15 mars 2014 : de 19h à

20h15 avant le concert du Duo

Drigatsch



« Mon travail s'inscrit dans les styles « art naïf » ou « art singulier » influencé par la peinture slave. Je recherche avant tout à recréer l'émotion suscitée par certains lieux, par des rencontres avec des personnages de la vie quotidienne. Ayant au départ commencé par la création littéraire et particulièrement la poésie, j'ai découvert dans la peinture un moyen d'expression qui transcende les séparations de mes trois cultures. En effet d'origine slave, de nationalité britannique et vivant en France, c'est dans mes tableaux que je peux exprimer ce mélange de sensations, d'émotions, de mal-être et de richesses tout à la fois. Je travaille beaucoup sur médium que je grave au couteau ou que je pyrograve ce qui produit du relief et qui donne au trait et au dessin une qualité particulière.

[Plus d'infos
www.tep28.com](http://www.tep28.com)



Théâtre du Détour

Une heure avant la mort de mon frère

Après le succès de *Quand la nuit tombe*, Antoine Marneur affirme sa passion pour l'œuvre de Daniel Keene en signant la mise en scène de la prochaine création du Théâtre du Détour : *Une heure avant la mort de mon frère*, avec Sophie Neveu et Francis Ressort, scénographie et création graphique vidéo Garance Marneur, chorégraphie Cécile Loyer.

Le TDC / Théâtre de Chartres lui ouvre grand ses portes pour une résidence de création suivie de cinq représentations du 1er au 5 avril 2014. Nul doute qu'Antoine Marneur y fera preuve, encore une fois, de beaucoup de justesse et de sensibilité.

Séverine Magois, traductrice de Daniel Keene, accompagnée d'Antoine Marneur, présentera l'auteur et parlera de la traduction théâtrale le 5 avril à 17H à la librairie L'Esperluète, rue Noël Ballay. Inscriptions : olivierlhostis@gmail.com.



Antoine Marneur

Du 1er au 5 avril 5 représentations

Co-production avec le Théâtre de Chartres et l'Atelier à Spectacles-scène conventionnée de l'Agglo du Pays de Dreux pour l'accompagnement artistique (Vernouillet-28).

Le Théâtre du Détour est conventionné par la Ville de Chartres, le Conseil général d'Eure-et-Loir et bénéficie du soutien de la DRAC Centre et du Conseil Régional du Centre

Une heure avant la mort de mon frère est publiée chez Lansman éditeur

Après des années de séparation, Sally rend une ultime visite à son frère.

Un lien tourmenté mêlé de tendresse, d'angoisse et de rancœur unit ces deux êtres qui portent au plus profond d'eux-mêmes les stigmates d'une enfance brisée. Il reste une heure à Sally et Martin pour parler, se souvenir, se haïr

et s'aimer encore un peu plus. Ils vont évoquer ensemble leur histoire commune, leurs souvenirs, donnant leur propre version des événements. Vrai, faux, peu importe, ce qui compte c'est échanger, confronter sans remettre à plus tard, revivre enfin.

Daniel Keene a le génie de révéler sans fard et avec une justesse étonnante les profondeurs de l'âme humaine.

www.theatredudetour.com
TDC-Théâtre de Chartres -
Boulevard Chasles
du mardi au vendredi 13h30-18h30 et samedi 10h-13h
Tél. 02 37 23 42 79
billetterie@theatredechartres.fr
www.theatredechartres.fr,
rubrique Achetez vos places



Théâtre Portail Sud



Une comédie pleine de rebondissements

A vol d'oiseau ça fait combien ?

de Marc Bassler et Philippe Sohier avec Delphine Zana, Marc Bassler Mise en scène par Philippe Sohier

Du 14 au 28 mars

**jeudis, vendredis, samedis à 21 h
et samedi 29 à 17 h**

Il est misogyne, parano, goujat, violent et totalement de mauvaise foi. Elle est affirmée, exigeante, rusée, délicate et même fragile parfois.

Dans un désert champêtre, une citadine très chic tombe en panne de voiture. En pénétrant dans l'unique maison alentour, afin d'y demander de l'aide, elle va

provoquer la rencontre la plus improbable de toute sa carrière de négociatrice.

Collision ou simple accrochage? Fantasma ou cauchemar?

Réservations :

02 37 36 33 06 - www.theatreportailsud.com

Entrée : 15 € / 11€



Charme, humour et suspense

Salle Doussineau

Forum de la Madeleine



Festival Jazz de Mars Concert du réseau Antoine Boyer en duo avec Philip Catherine

Samedi 8 mars à 20h30

Le festival Jazz de Mars propose pour sa vingtième édition un éclairage original sur le talentueux guitariste chartrain Antoine Boyer. Philip Catherine a accepté son invitation à se produire en duo dans un esprit de parrainage. Ainsi le célèbre Philip Catherine, qui a fêté ses 70 printemps, partagera la scène avec un musicien âgé de 17 ans premier guitariste de Jazz Tsigane à recevoir le très prisé « Révélation » du Magazine Guitarist Acoustic et déjà à l'honneur dans de nombreux festivals en Europe et aux Etats-Unis.

Steve Waring «Tour de Chant»

Samedi 15 mars à 20h30

C'est un plaisir et un honneur de recevoir «Monsieur» Steve Waring. Chansons naïves pour un public de tous âges. « Tour de chant » où le texte n'est pas le seul canevas pour faire de la musique vocale par le plus français des chanteurs américains et le plus américains de chanteurs français pour les enfants. Un spectacle en forme de voyage pour un répertoire sans cesse renouvelé de chansons récentes ou de classiques toujours réclamés ! Steve Waring est à lui tout seul un vrai théâtre musical où toutes les géné-

ration toutes les audaces peuvent se retrouver pour célébrer le sens de la vie faite de jeu et de réalité.

Dans le cadre d'un partenariat avec La Médiathèque, une rencontre avec Steve Waring aura lieu le samedi 15 mars à 15h30 entrée libre sur réservation

« Scène de famille »

**Dimanche 16 mars
de 9h30 à 17h**

Sous la houlette du chef de Chœur Sébastien Bouvet consacrez votre dimanche à la chorale éphémère « Scène de Famille ». On y travaille douze chansons du répertoire des années trente à nos jours, de Trenet à Souchon en passant par Brel et les frères Nacache. Que du bonheur !

«Mooooooooonstres»

*de et avec Laurent Fraunié -
Cie Label Brut*

*Marionnettes - Théâtre d'objet-
Pièce sans mot dans le cadre du
Festival Cornegidouille*

Mardi 18 mars à 14h30 (scolaires) Mercredi 19 mars 10h30 - tous publics à partir de 3 ans

Un lit est posé là comme une barque échouée sur la plage, un cheveu sur la soupe ! C'est là que l'histoire de notre dormeur commence au moment crucial de l'endormissement. Après avoir laissé prudemment la veilleuse allumée, le dormeur assiste malgré lui à une sarabande, un grand bazar qui le conduira à réduire les monstres à

la moulinette et à apprivoiser par le rire et l'absurde : lunettes, doudou et autres armes fatales, les visiteurs du soir. Quel plaisir de se faire peur et de manipuler les monstres ! Lien vers extraits vidéo : <http://vimeo.com/44035957>

Festival Jazz de Mars Jean-Michel Pilc

Piano solo



Samedi 22 mars à 20h30

Le piano solo est une écriture jazzistique particulière presque intime. Les grands pianistes tels que Bojan Z, Baptiste Trotignon, Ray Lema... sont venus jouer en solo dans la salle Doussineau. Avec « Essential » Jean-Michel PILC est notre invité cette année. Jean-Michel Pilc a toujours su depuis le début de sa carrière se faire une place parmi les pianistes de jazz de la scène internationale. La conséquence certainement de son apprentissage de l'instrument bien loin des voies royales que représentent les conservatoires de musiques en France ou des écoles de Jazz américaines. Pilc, lui, s'éloigne des sentiers battus pour proposer en autodidacte, sa propre vision du jazz. Dès lors, son album solo, « Essential » (le second après « Follow me en 2004) ne pouvait que se singulariser par sa manière de revisiter les standards (« Caravan », « Take a Train »...) Ainsi, Pilc en révèle des couleurs insoupçonnées par des ré-harmonisations audacieuses, extrait de son piano des sonorités inédites et laisse libre cours à sa faculté d'improvisation. Si l'exercice du piano solo peut s'avérer redoutable, Pilc en surmonte les difficultés pour maintenir constamment en éveil l'intérêt de son auditoire et faire de ses concerts un moment de renouvellement permanent. www.jeanmichelpilc.com

Tarifs : 7€ et 5€

**Réservations : 02 37 23 41 44
(répondeur) ou reservation.doussineau@ville-chartres.fr**



Le programme de Ciné-Clap en mars

À la médiathèque l'Apostrophe

Mardi 11 mars à 20h30 :
Lili Marleen



De Rainer Werner Fassbinder (Allemagne, 1980, 2h, vostf) avec Hanna Schygulla

L'amour contrarié entre une chanteuse de cabaret, instrument de la propagande nazie, et un jeune musicien juif...

Offrant à Hanna Schygulla son plus grand rôle au cinéma, Lili Marleen demeure une œuvre majeure de Fassbinder.

Au Enfants du Paradis

Judi 20 mars à 20h :
Mort d'un cycliste
(Muerte de un ciclista)



de Juan Antonio Bardem (Espagne, 1955, 1h28, vostf – version restaurée)

Épouse d'un riche industriel, Maria-José est la maîtresse d'un intellectuel, professeur d'université, Juan. Au cours d'une promenade en voiture avec lui, elle écrase un ouvrier à bicyclette et prend la fuite. Tandis que son amant est bouleversé par ce drame, elle ne redoute qu'un scandale public et s'inquiète des insinuations d'un maître chanteur, Rafa. Profondément tourmenté, Juan prend conscience de sa veulerie au contact des étudiants : il démissionne de l'université et demande à sa maîtresse d'aller à la police avec lui pour avouer leur responsabilité dans la mort du cycliste...

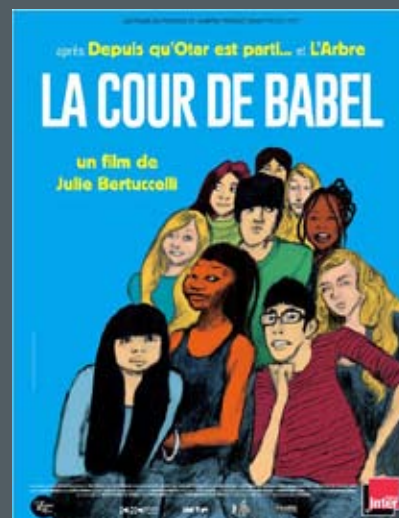


L'une des œuvres phares du cinéma ibérique des années 50, visuellement splendide, qui fut un très gros succès en France en son temps. L'heure est à la redécouverte de ce Grand Prix de la Critique cannoise...

Séance ciné-culte ; tarif réduit avec la carte ciné-clap

Mercredi 9 avril à 20h15 :
La Cour de Babel

Documentaire de Julie Bertuccelli (France, 2014, 1h29)
Ils viennent d'arriver en France. Ils sont Irlandais, Serbes, Brésiliens, Tunisiens, Chinois ou Sénégalais... Pendant un an, Julie Bertuccelli a filmé les échanges, les conflits et les joies de ce groupe de collégiens âgés de 11 à 15 ans, réunis dans une même



classe d'accueil pour apprendre le français. Dans ce petit théâtre du monde s'expriment l'innocence, l'énergie et les contradictions de ces adolescents qui, animés par le même désir de changer de vie, remettent en cause beaucoup d'idées reçues sur la jeunesse et l'intégration et nous font espérer en l'avenir...

L'année se termine par un voyage à Chartres, où les élèves ont concouru au festival Ciné-clap avec un film sur « La Différence », réalisé tout au long de l'année.

Débat en présence de Julie Bertuccelli

Tarif réduit avec la carte ciné-clap



La séance 8,90€ (réduit : 5,70€ avec la carte Cinéphile ou adhérent Ciné-Clap)

Pass 3 séances : 12 €

Week-end organisé par Ciné-Clap en partenariat avec le cinéma Les Enfants du Paradis et la participation de l'Association de Modélisme Ferroviaire d'Eure-et-Loir et la SNCF.

Les rendez-vous du muséum

La spondyloarthrite ankylosante, un mal du dos méconnu



de ces malades quasi-centenaires qui venaient à la consultation de son patron, nommés « les hommes qui regardaient leurs chaussures ». En effet l'ankylose de la colonne vertébrale est telle que ses hommes ne pouvaient redresser leurs têtes et regarder à l'horizontal pour marcher, d'autres ont bricolé leurs sièges de voiture pour pouvoir continuer à conduire.

En 30 ans le visage de cette maladie a changé. Avec une nouvelle imagerie, le diagnostic est de plus en plus précoce et aussi grâce à la prise en charge pluridisciplinaire et surtout les nouveaux médicaments (biothérapie), cet handicap a été réduit de façon drastique chez une bonne partie de ses patients.

Conférence

Dr Ahmed Ould Hennia
Mardi 11 mars à 20h30

La spondylarthrite ankylosante, contrairement à la polyarthrite rhumatoïde, est une maladie rhumatismale chronique décrite depuis le 17^e siècle mais qui remonte en réalité à des temps très anciens. Nous rapportons le cas de RAMSES II qui aurait été atteint de cette maladie.

Décrite d'abord sur des squelettes en 1696 puis, avant la radiographie, par des médecins ne disposant que de leurs cinq sens, la maladie n'était reconnue qu'à un stade avancé et dans ses formes les plus sévères chez de grands invalides incurables.

Elle n'est pas destructrice mais entraîne avec le temps des raideurs et des ankyloses vertébrales parfois majeures. Elle peut débuter à la première année de la vie et touche essentiellement les hommes jeunes avant 50 ans plus

que les femmes.

Elle est souvent confondue avec le mal du dos (mal du siècle) ce qui explique le retard diagnostique en moyenne de 8 ans en Europe et un peu plus aux États-Unis.

L'handicap engendré par la maladie en phase d'état est parfois majeur.

Heureusement et grâce à la recherche scientifique, de nouveaux médicaments à disposition des patients diminuent les douleurs et bloquent souvent et durablement l'ankylose, réduisant ainsi l'handicap des patients.

Cette conférence retrace l'histoire de la maladie, les moyens diagnostiques et thérapeutiques de la spondylarthrite dont dispose actuellement le rhumatologue en 2014

Dr Ahmed Ould Hennia, Praticien hospitalier des hôpitaux de Chartres, Ex attaché des hôpitaux de Toulouse et chargé de cours à la faculté de médecine, se souvient en début de ses études, il y a une trentaine d'années

Au Centre universitaire de Chartres,
21 rue de Loigny-la-Bataille

Stationnement au parking

« visiteurs »

Entrée libre dans la limite des places disponibles

Renseignements :

Muséum : 02 37 88 43 86

& Centres.Sciences :

02 38 77 11 06

Prochaine conférence :

mardi 8 avril 2014

Des horloges célestes pour tester Einstein par Ismael Cognard, LPC2E, CNRS, université d'Orléans

Pour vous tenir informé(e) de nos manifestations vous pouvez vous inscrire à museum@ville-chartres.fr

Tueries et escorcheries, Boucherie de Carême

Tueries et escorcheries

Au XVI^e siècle, un corps de neuf «*ecorcheurs jurés des bestes aumailles*» est chargé d'égorger et de dépouiller le bétail. Les bouchers tiennent commerce sur un étal devant leur maison, ce qui encombre les ruelles et les rend malodorantes. On trouve des étaux rue Saint-Eman (dès 1150) et près de l'abbaye de Saint-Père ; porte Neuve du Cloître et porte Percheronne, rues du Cul-salé et du For-Boyau (place du Cygne).

Salubrité publique

Bien que la vente des animaux morts, l'abattage des bêtes malades et des porcs nourris chez les huiliers, barbiers et dans les maladreries soient interdits, des bouchers traînent leurs moutons contaminés au marché sur des claies, et les chirurgiens-barbiers donnent à leurs porcs le sang des clients saignés. Le rapport de force entre municipalité et bouchers débouche sur un compromis cynique : la viande provenant d'un porc, d'un daim ou d'une chèvre malade est vendue sur un étal dis-



Le pont du massacre

rièr est alors obstruée par les «*yssues du sang et autres immondices*». Durant ses crues, le sang afflue dans une fontaine voisine. Les bouchers abattent aussi chez eux et jettent le sang dans la rue. En 1521, lors d'une visite de François I^{er}, ils demandent la concession de «*l'île du Château*», en aval de Saint-André, pour bâtir un «*massacre*». Si la concession est accordée, le «*massacre*» n'est toujours pas construit en 1550.

La boucherie de carême

Jusqu'à la Révolution, l'Eglise règle la boucherie de Carême. Monopole dévolu à un seul maître-boucher car tous les autres étaux sont fermés du mercredi des Cendres au dimanche de Pâques, la vente de la viande est réservée, durant le Carême, aux soldats et aux malades munis d'une autorisation spéciale de leur curé. En 1665, la «*boucherie de carême*» est mise en adjudication et la recette versée au Bureau des pauvres. Les bouchers doivent vendre la viande restant le soir du mardi gras au prix fixé par la commune et en donner les «*issues*» au Bureau des pauvres. L'étal doit être divisé en deux, un côté pour les beaux morceaux, bœuf, veau et mouton ; l'autre pour les «*foies, testes, pieds, mous et cœurs, issues et abats, viande de vache et de taureau, à un prix inférieur*». En 1743, la veuve du boucher Vallet enchérit 1000

livres pour l'emporter sur Joachim du Coudray. En 1747, le Bureau des pauvres désigne directement son favori, Nicolas Garnier. En 1789, Jean Philippe Cochin (viande de boucherie) et Marie Anne Philippe (gibier et volaille) se partagent l'adjudication.

Carême civique

En 1791, deux ans après l'abolition des privilèges, Saturnin et Jean Louis Morin, bouchers de la paroisse Saint-Saturnin, s'indignent de la poursuite de l'adjudication. La municipalité leur précise que si la vente de la viande est devenue libre durant le Carême, l'Assemblée nationale conserve les privilèges des institutions de charité. Ils devront verser l'enchère à l'hôpital. Et le 15 juin 1793, la commune de Paris institue un «*Carême civique*» nommé «*Pâque républicaine*», prévoyant une baisse du prix de la viande pour faciliter le ravitaillement des armées.

Juliette Clément,
Directrice des Publications
de la Société archéologique
d'Eure-et-Loir. 1 rue Jehan Pocquet,
Chartres. www.sael28.fr
sael28@wanadoo.fr, 0237369193
(cl. fonds SAEL. Pont du Massacre et
«*Île du Château*», J. Clément).



inct, sans nappe et garni de sel : libre au malheureux d'économiser au prix de sa santé... L'abattage se maintient à l'intérieur de l'enceinte de la ville, près de la porte des Espars et sur l'Eure, au bout des Vieux-Fossés. La

Chartres en toutes lettres ... 29

Le quart de gramme de Cloyes



Sur votre courrier, évitez de noter la mention « *Très pressé* » ! D'abord parce que cela ne sert à rien, et ensuite vous risqueriez de revivre l'aventure de nos deux chartrains, MM Nicolle et Proust...

Cette mention « *Très pressé* » est ce qui nous saute aux yeux à première vue ! Elle a aussi réussi à attirer l'œil du collectionneur que je suis. C'est déjà ça ! Et tout s'enchaîne sur ce courrier de 1855.

Affranchie à 20 centimes avec un timbre non-dentelé (la dentelure n'arrivera qu'en 1862), au départ de Cloyes-sur-le-Loir et à destination de Chartres, cette lettre aurait pu arriver tout simplement, sans encombre chez Messieurs Nicolle et Proust.

Mais non... car un employé du

service des Postes consciencieux (ou pinailleur ?) a eu l'idée de vérifier le poids de cette correspondance ! Bien lui en prit, car elle dépassait les 7,5 grammes autorisées pour un affranchissement à 20 centimes. Elle pesait, en effet, ... 7,75 grammes. Et toc !

Vous ne vous en tirerez pas comme ça ! Notre employé écrit **7 g 75** en haut à gauche, et ajoute de l'autre côté « *timbre-poste insuffisant* ». On taxe donc la lettre à 4 décimes (c'est le double de l'affranchissement déjà collé). Le 4, c'est cette inscription informe qui ressemble à un « n », mais c'est ainsi qu'on l'écrivait en 1855...

Nos destinataires ont réglé l'amende et nous ont laissé une lettre dont l'intérêt est d'en avoir fait une bien jolie histoire !

Jean-Francis Ressort
Cercle philatélique Chartrain
philachartres.over-blog.fr

Les Rencontres d'Albert Blanchard

Rencontre avec Céline Sallette



Tout d'abord, un décor qui surprend le public, une chambre à coucher suspendu dans le vide, une roue monumentale tournant sur elle-même qui joue un rôle important dans la mise en scène de Laurent Laffargue.

Théâtre, télévision, cinéma, une touche à tout qui surprend, un talent qui devrait s'étoffer en 2014.

4 films vont sortir prochainement :

« *la french* » de Cédric Jimenez

« *vie sauvage* » de Cédric Kabn

« *Jéronimo* » de Tony Galfic

Elle tiendra le rôle principal dans « *Montand* » celui de Simone Signoret 2012. Prix lumière du meilleur espoir féminin pour « *L'apollonide* »

2013 Prix « *Romy Schneider* »

Très belle soirée.

Rencontre avec Olivier Saladin, Olivier Broche et Lucrèce Sassella



Dans une mise en scène de François Morel, les trois acteurs nous font réviser Jean-Louis Bory et Georges Charensol, les deux protagonistes « *du masque et la plume* » dans les années 1960 et 70.

Deux approches différentes des films critiqués, mais une semblable sincérité jusque dans la mauvaise foi, de Jean-Luc Godard à Ingmar Bergman, en passant par François Truffaut, Coppola, Ferreri, Eric Rohmer et Gérard Oury.

Une verve, un humour, un goût certain pour les mots et la théâtralité, mais surtout une passion commune pour le 7^e art !

Une note de fantaisie avec Lucrèce Sassella (chanteuse) qui finalise un grand moment de théâtre.

Mots fléchés Électoralement vôtre !

Les définitions sur fond jaune se rapportent précisément au thème.

Donnent un conseil
cf illustration

Police
Petite place
Combat

Sortie
Couleur
Stand

Mollusques
Donnera le texte

Baudet
Choix

Relative ou absolue
Cages

Sésame à voix
Arrière

Vieux nom de Sète
Plaisir

Venue
Répétés

Balance
Bordure

Envoient à Strasbourg

Vieille cité
Une des 4
Divagua

Comme les nains
Cellier d'ici

Après la défaite
Tête de liste

La victoire le sera
Épluchée

Prénom
Donnait de la voix

Voix d'urne
Recouverte de polytric

Pour Thérèse Rolland
Vache
Recouvrira

Chat-tigre
Bougrement

Bruit
Cabines de vote

Clé
De derrière

Arrêt
Rendre meilleur

Première page
Filon

Admiratif
Rangeas

Forme d'avoir
Restes

Oubliée
Coule en blanc et bleu

Évoquons un écrit
Règle
Sort en brut

Prénom
Pingre

Incollable
Grande bibliothèque

Curé connu
Sienna

« VOTRE VILLE »
Mars 2014

©JFR
janv 2014

Changeai
Pour des rafaes

Encore trimbalés

Adhésions

Contracté
Grand vélo
Conifère

Solution le mois prochain.

Réseau Santé ou Tabac

Réunions d'aide à l'arrêt du tabac. Gratuit.

Prochaines réunions à Chartres : jeudi 13 mars à 17h30, mardi 8 avril à 17h30.

Réunions « *Gestion du stress par la relaxation* ». Gratuit. Prochaines réunions à Chartres :

Lundi 10 et lundi 24 mars à 17h30, lundi 14 et lundi 28 avril à 17h30.

Réunions « *Tabac, cuisine et diététique* ». Gratuit. Prochaines réunions à Chartres :

Vendredi 28 mars à 17 h et vendredi 18 avril à 17 h.

Renseignements et inscriptions : RST28 au 02 37 30 31 05.



Femmes « Courage ». Femmes dans la guerre 1914-1918

Exposition jusqu'au 14 mars 2014 à la Maison Pour Tous de la Madeleine, Galerie des Poètes et la Rotonde, du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h30 ; le samedi de 10h à 12h et 14h à 16h.

Renseignements : La Dame à la Licorne MPT de la Madeleine, Mail Jean de Dunois Chartres tel 02.37.36.80.72 Mail atelierlicorne@wanadoo.fr Site : www.dame-a-la-licorne.com

Banquet des seniors

Edition 2014 du banquet des seniors à Chartreexpo, les mercredi 14, jeudi 15 et vendredi 16 mai.

Inscriptions fête de la musique 2014

La fête de la musique aura lieu le samedi 21 juin. Le formulaire d'inscription, disponible sur le site internet de la Ville de Chartres, sera à retourner avant le 30 mars en mairie. Pour tout renseignement, contactez la Direction de l'Événementiel et des Animations au 02 37 18 47 59.

Vide grenier, vide jardin du quartier Saint-Pierre

L'association du Comité Saint-Pierre Porte-Morard organise son 5e vide grenier, vide jardin des rameaux réservé aux particuliers, le dimanche 13 avril, place Saint-Pierre et rue de l'Ane Rez. Tarif : 3 euros le mètre linéaire. L'installation ne pourra se faire qu'après validation de votre inscription auprès du bureau lors votre arrivée, présentation d'une pièce d'identité obligatoire et signature,

attestation.

Buvette sur place.

Réservation conseillée, téléphone 02 37 30 20 21 ou 06 25 48 53 14.

Toute information <http://comitesaintpierre.perso.sfr.fr>.

« Mon sang pour les autres »

Le Rotary club de Chartres organise avec l'Etablissement Français du Sang une grande collecte de sang, le mardi 8 avril de 10h à 17h, au Salon Marceau de l'Hôtel de Ville de Chartres.

Le Rotary s'investit dans cette journée en reprenant le slogan « *mon sang pour les autres* » qui est utilisé au niveau national, sous sa bannière, ce sont plus de 25000 dons qui ont été récoltés en 2013 dont 25% de premiers donneurs. Pour vous reconforter après votre prélèvement, le Rotary vous offrira autour d'un buffet, une collation des plus conviviales.

Café bouquins

Le prochain café bouquins aura lieu le samedi 29 mars à 17h à l'Annexe, 31-33 rue du Soleil d'Or. Vous êtes lecteur de romans ? Vous aimeriez partager et confronter vos impressions de lecture dans une conversation franche et détendue ? Venez au café-bouquins !

Renseignements : Geneviève Dhont, tél. 06 11 54 09 85.

Café philo

Le café philo aura lieu samedi 8 mars au bar « Le Parisien » de 14h à 19h sur le thème : « La tolérance et la liberté d'expression ont-elles des limites ? ».

Contact Bertrand : tél. 06 80 40 93 41.

Activités sportives à la Maison Pour Tous du Pont Neuf

Il reste des places pour trois activités sportives à la Maison Pour Tous du Pont-Neuf - 9 place des Fondateurs à Chartres : gym forme : lundi de 10h15 à 11h ; gym douce : lundi de 11h15 à 12h et le jeudi de 10h15 à 11h ; stretching : jeudi de 9h15 à 10h.

Tarifs : 41,70€ pour les chartrains par trimestre ; 44,80 € pour les non chartrains par trimestre.

Certificat médical obligatoire.

Renseignements au 02 37 36 57 56.

Permanence consommation de la fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir

La fédération des familles rurales d'Eure-et-Loir ouvre une permanence consommation. Elle est ouverte à

tous pour l'obtention d'information et ouverte aux adhérents pour l'aide au traitement de litige.

Permanence consommation destinée aux particuliers : information générale du lundi au vendredi

de 9h à 12h30

et de 14h à 17h,

traitement des

litiges sur rendez-

vous les vendredis

9h-17h. Contact :

02 45 26 01 30 -

fd.eureetloir@

famillesrurales.org



Vous êtes atteint(e) de cancer ?

Nous sommes à votre disposition pour toutes informations ainsi que pour des aides personnalisées et surtout vous accompagner...

Nouveau : atelier gym.

Nous contacter au

Comité de la Ligue

contre le Cancer 7

rue Gabriel Péri à

Chartres tél. 02 37 21

19 50 cd28ligue.net@

wanadoo.fr - www.ligue-cancer.net/cd/28



Permanence nouvelle

à partir du mois de mars 2014, l'antenne 28 du Comité National d'Information sur les drogues

se tient à la disposition des familles et des jeunes, chaque mercredi après-midi de 14h à 17h

19 Place Saint-Louis Chartres.

Inauguration le mercredi 5 mars à

14h30.

Jeux à gratter pour s'informer.

Jazz Attitudes. Pour les 20 ans de jazz de mars

Dans le cadre du festival jazz de mars 2014, trois expositions photos célèbrent les 20 ans de cette manifestation.

Jacky Chassanne expose une vingtaine de ses photos à la librairie l'Esperluette à Chartres du 6 au 26 mars.

Nouveau : atelier mémoire pour les seniors

A la Maison Pour Tous de Rechèvres les mardis de 10h à 11h. Première séance pour découvrir cette activité : le mardi 18 mars à 10h. Cet atelier comportera ensuite 12 séances de travail. Renseignements et inscriptions sur place ou auprès de la Gymnastique Volontaire au 02 37 33 09 74 ou au 06 31 43 95 20.

L'Association des Amis du musée des Beaux-Arts de Chartres à l'heure du printemps

Du 14 au 16 mars : Marseille



Pris en charge depuis Chartres, les adhérents seront conduits à la gare de Lyon à Paris où le TGV les mènera à la cité phocéenne. Un week-end rythmé par la visite de sites incontournables : Notre-Dame de la Garde, le Palais Longchamp, le Mucem, la Cité Radieuse, le quartier du Panier avec la Vieille Charité, l'abbaye St Victor et le Musée d'Histoire de Marseille. Visites avec un conférencier, historien de l'art.

Samedi 22 mars : expositions parisiennes

Au Musée d'Orsay : Gustave Doré : « L'imaginaire au pouvoir »

Dès 15 ans, Gustave Doré touche à la caricature avant de devenir illustrateur, puis il embrasse peinture, aquarelle, gravure, sculpture, en touchant aussi bien à la satire qu'à l'histoire. Il livre des tableaux gigantesques ainsi que de petites toiles, des aquarelles, des illustrations fantastiques ou encore des sculptures qui peuvent être cocasses ou énigmatiques. Il s'est mesuré aux plus grands textes : Bible, Contes de Perrault, Rabelais, Cervantès ou Shakespeare, Hugo, Balzac, Poe, faisant de lui un véritable passeur de la culture européenne.

Cette exposition est une passionnante rétrospective, la première depuis trente ans.

Au Musée de la Marine : « Le voyage de l'obélisque Louxor-Paris »

Pour transporter l'obélisque, élevé par Ramsès II à Louxor, il a fallu construire un navire spécial, et envoyer pendant deux ans une équipe d'une centaine d'hommes chargés du chargement du monolithe. Parti de Toulon en avril 1831, le bateau arriva à Paris en août 1834 : l'obélisque sera dressé sur la place de la Concorde au moyen de machines actionnées par 480 artilleurs.

Maquettes, tableaux, dessins, cartes et objets provenant de collections nationales et privées, et projection d'images de synthèse permettront

de restituer les différentes phases de l'opération.

Les adhérents, pris en charge à partir de Chartres (AR), sont accompagnés dans les expositions par des conférenciers historiens d'art.

Renseignements au 02 37 36 25 60 le mercredi après-midi ou amismuseechartres@orange.fr

Vente-braderie livres et revues

le samedi 15 mars de 9h à 18h à la bibliothèque diocésaine de Chartres 1 rue Saint-Éman à Chartres.

Littérature religieuse, biographies, spiritualité, Histoire, régionalisme, art, voyages, romans, revues, disques, affiches, partitions de musique, théâtre.

Pièces jaunes 2014 : Record de collecte battu

pour les Hôpitaux de Chartres, l'opération Pièces Jaunes destinée à améliorer les conditions de vie des enfants et des adolescents hospitalisés s'est achevée le 15 février. Cette année, 269,610 kilos de pièces jaunes et 1165€ ont été récoltés. Une très belle moisson et un record battu ! Une édition spéciale puisque Pièces Jaunes fêtaient ses 25 ans cette année.

« Le diable dans la Cathédrale. Jeux et métamorphoses à Chartres »



Petite visite commentée par Marie-Francine Jourdan. Présentation de quelques démons situés au portail nord de la cathédrale de Chartres, samedi 29 mars 2014 à 15h30

et à 16h30 puis dédicace de l'ouvrage par M.-F. Jourdan à La Galerie du Vitrail.

Marie-Francine Jourdan éditions Rencontre avec le Patrimoine Religieux, 184 pages, 280 illustrations, format 20 x 27 cm, 30 €

Ce nouvel ouvrage a pour but de faire découvrir un aspect moins conventionnel de la cathédrale Notre-Dame de Chartres : celui du petit monde des démons, qui envahit sa sculpture et ses célèbres vitraux.

La Galerie du Vitrail
17 Cloître Notre Dame
28000 Chartres, France

Tél : 02 37 36 10 03

www.galerie-du-vitrail.com

Doussineau

« J'ai Papa sommeil » par la Compagnie Ogrigado

A partir de 2 ans

Mardi 11 mars deux séances 9h et 14h

Gommette est une petite fille qui à l'heure du coucher n'a tout à coup plus sommeil. Elle mène son père par le bout du nez, j'ai soif, j'ai envie de faire pipi, je veux de la lumière.

Toutes les petites filles ont un « papa sommeil » mais elles finissent toutes par s'endormir. Spectacle organisé par la PRE/CCAS en direction des familles de l'Ecole Maternelle Henri IV Tél : 02 37 23 40 74

« Le Goût de l'orange »

Comédie Héroïque de et avec Ivan Challey

Mercredi 12 mars à 20h30

Spectacle organisé dans le cadre des 25èmes Semaines d'information sur la santé mentale par l'UNAFAM. Simon déteste les oranges mais il adore sa mère... enfin pas tout le temps. Simon est comédien mais il est très maladroit, il dit avoir le syndrome de touillette, il mélange tout : les mots, les émotions, les gestes... Un jour c'est sûr il jouera un grand rôle : sur scène... et dans sa vie. **Tarifs : 7€ et 5€**
Réservations : contact@divantheatre.com ou 06 63 81 99 09

Solution du mois de février		V		A		A	R	E	
	P	E	S	T	I	C	I	D	E
		R	E	T	A	T	E		D
	C		T	A		U	N	I	E
	C		R	E	N	A	C	L	E
C	H	L	O	R	O	P	H	Y	L
P	R	A	T	I	C	I	E	N	
	Y		U	S	E	R		X	E
	S	A	R	I	S		T		N
M	A	N	I	E		D	U	R	C
I	N	T	E	R	N	A	T	I	O
	T	I	R		A	N	E		R
T	H	E	S	E		S	U	R	E
	E	N		T	I	A	R	E	
A	M	N	I	S	T	I	E	E	S
N	E	E	S		A		R	L	
		S	E	L	L	E	E	S	
Q	S		R	O	I		N		L
	P	R	E	T	E	N	T	I	O



Tribunes de l'opposition

Ne Vendez pas la peau de l'ours, Monsieur le maire ...

Lors du dernier conseil municipal, alors que vous aviez coupé pour la 3ème fois de la soirée en moins d'une heure, **les micros des représentants de l'opposition qui disaient la vérité sur la dette de la ville de Chartres, nous avons décidé de quitter la salle pour dénoncer vos méthodes.**

En laissant votre micro ouvert, au moment où les élus minoritaires ont quitté le Conseil Municipal, vous avez fait cette réflexion de gamin « *on a gagné !* ».

Cet aparté suscite une analyse surtout de votre état d'esprit qui ne surprend plus grand monde dans notre ville. **Vous avez fait en sorte que les élus quittent ce conseil car la vérité est trop difficile à entendre pour quelqu'un qui refuse tout débat démocratique.**

Avec cette réflexion, vous avouez implicitement avoir orchestré cette sinistre mise en scène comme tout ce que vous projetez.

Ceci porte gravement atteinte au respect qui doit émaner de la fonction que vous représentez.

Expert en manipulation et mise en scène :

- Vous refusez d'assumer **l'explosion de la dette de la ville de 140% en 10 ans,**
- Vous refusez d'assumer que **les impôts ne baissent pas à Chartres et qu'ils sont 30% au-dessus de la moyenne nationale,**
- Vous refusez d'assumer que **notre ville est classée 88ème sur 96 villes pour son inaccessibilité des bâtiments publics aux handicapés,**
- Vous refusez d'assumer que, sous votre gestion catastrophique, les Sociétés d'Economie Mixte de la Ville, dont la **Chambre Régionale des Comptes n'a pas étudiée la réalité financière, cachent des dettes pour la ville,**
- Vous refusez d'assumer que **vos emprunts toxiques ont coûté des millions à la ville et qu'aujourd'hui vous empruntez à près de 6% d'intérêts alors que le marché est à 3% soit le double !**
- Vous refusez de dire que **votre politique de hausse des loyers a été condamnée par la Cours de Cassation de Paris et que l'Office de l'Habitat va devoir rembourser les locataires et payer des milliers d'euros de frais d'avocats,**
- Vous refusez d'assumer **le mauvais exemple que vous donnez en embauchant vos enfants à la mairie ou dans ses établissements satellites,** alors que beaucoup de nos jeunes sont au chômage ...

Ce que vous avez refusé de nous laisser dire à ce conseil en coupant le micro, **nous le disons ici.**

Nous continuerons à nous faire **les porte-voix des Chartrains de gauche comme de droite,** de plus en plus nombreux, qui veulent en finir avec **le système partisan et autoritaire que vous avez mis en place.**

Le Groupe des élus Socialistes et Républicains
du Conseil Municipal : Noël BILLARD, Alain BONNOIS,
Nicole SIRANDRE, Myriam BIYADI, David LEBON,
Sophie DARMON.

Contact : elus.sr.chartres@gmail.com

Verbatim: des millions et des oignons !

M. GORGES nous prive depuis plusieurs mois de la Tribune de sa majorité.

Nous avons donc décidé de lui offrir la nôtre !

En juin 2013, dans l'Echo, à la question du journaliste (Quelles sont les prochaines étapes ?), M. GORGES avait répondu :

Le pôle gare, le plateau nord-est, le parc des expos, la salle de spectacle, le centre d'interprétation du vitrail. Le meilleur est à venir jusqu'en 2020. J'ai fait le calcul. Entre Chartres et l'agglomération, on a pour 1,2 milliard de projets d'investissement dans les tiroirs. Le plus dur, c'est de trouver des financiers pour nous accompagner. En tout cas, je préfère mettre l'argent de la ville à la banque plutôt qu'au Trésor public.

Vous êtes très nombreux à vous inquiéter de cette frénésie de dépenses. Et vous avez raison.

Mais M. le maire lui-même aurait-il peur cette frénésie ?

Lors du conseil municipal du 23 janvier, voici ce qu'il déclarait à propos du milliard :

Vous avez les chiffres, vous avez les éléments et vous voulez faire croire aux Chartreains que le Maire de Chartres est en train d'engager sa ville dans un milliard de dépenses.

Comprenez qui pourra !

Voici ce qu'il a déclaré lors du Conseil municipal du 23 janvier 2014, sur son palais du Maire, **juste après avoir signé le permis de construire qui comporte un parking :**

Il serait dommage de créer 300 places de plus à un prix important (...) à 30.000 € la place (...) je m'interroge et je pense que dans les mois à venir on pourra avoir une réflexion.

Huit jours après, en page 9 de Votre Ville de février 2014, un article s'intitule : le Parking pas nécessaire...

Ce qui était présenté comme un élément essentiel du projet de palais du maire, 300 places de parking supplémentaires sous la nouvelle mairie, et qui méritait quelques mois de réflexion, n'est plus nécessaire huit jours après !

Toujours sur le palais du Maire, l'adjoint aux finances **avait annoncé 1 million d'euros d'économies en frais de fonctionnement grâce à la mutualisation des services entre la ville et l'agglomération.**

M. Gorges : Et moi je dis, pas du tout : deux millions d'euros ! (...) On va diminuer le coût de fonctionnement et on va diminuer les effectifs (...)

Alors, je vais vous faire un calcul en dehors des frais financiers, parce que la formule est un peu complexe, mais 50 ans avec deux millions d'euros, ça en fait cent. Sur un bâtiment de 35 millions d'euros. Bah, vous voyez, vous en payez un tous les trente ans quoi hein ! Voilà, c'est ça la réalité économique.

Qui dit la vérité ? L'adjoint aux finances ou le maire ?

Et si nous nous interrogeons, si nous souhaitons comprendre ou poser des questions sur des dossiers complexes la réponse du Maire (conseil de juin 2013) est stupéfiante :

Vous n'êtes pas en charge de l'exécutif... occupez vous de vos oignons.

La règle électorale nous empêche de présenter nos propositions dans cette tribune ; nous ne présentons donc pas nos projets dans ces colonnes. Ce qui ne nous empêche pas de dire ce que l'on pense de ceux déjà lancés par le maire sortant.

Josette Morin-Berenfeld et Eric Chevé, avec la participation obligée du Maire de Chartres.
modem-chartres@orange.fr
www.modem28.com



Tribune de la majorité

L'approche des élections municipales conduit la majorité municipale à décider la suspension de la parution de la tribune de la majorité jusqu'aux élections de mars 2014.

Merci de votre compréhension.

La Majorité municipale

10 JANVIER 2014 au 09 FÉVRIER 2014

Déclarations Préalables déposées		
BRAUD AURELIE	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	TRAVAUX DE COUVERTURE
PAPILLON DIDIER	49 RUE DES BOUCHERS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SCI BENICELI	6 RUE DE LAUNAY	DIVISION PARCELLAIRE
BRAUD AURELIE	25 RUE DE LA CROIX BONNARD	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SAS AXIANE MEUNERIE	8 RUE DU MOULIN DE LA BARRE	MISE EN PLACE D'UNE CONSTRUCTION MODULAIRE
UNG CHITAL	16 RUE MARCEL BLANCHARD	MISE EN PLACE PERGOLA ET D'UN ABRI DE JARDIN
PROVOST YANNICK	MAIL DES PETITS CLOS	MODIFICATION DE FACADE
MONNET ANNICK - JOSEPH PATRICE	18 RUE CHAUDAUDRET	CONSTRUCTION D'UNE PISCINE
PAIXAO DE DEUS AUGUSTO	24 RUE D'ETAMPES	TRAVAUX DE CLOTURE
SAGOT GISLAINE	2 TER AVENUE DE BEL AIR	TRAVAUX D'ISOLATION ET DE RAVALEMENT DE FACADES
LEPRINCE	12 RUE GEORGES FESSARD	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BARD THIBAUT	20 RUE D'ETAMPES	DEPLACEMENT D'UN CONDUIT DE CHEMINEE
JOULLAY JACKY	95 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX D'EXTENSION
SOCIETE GENERALE	15 RUE SAINTE MEME	REMISE EN PEINTURE DES MENUISERIES ET RAVALEMENT
BEILLARD PHILIPPE	37 RUE MURET	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
ACTE V	26 PLACE DU CYGNE	MODIFICATION DE FACADE COMMERCIALE
PASSIMMO SYNDIC	24 RUE SAINT MICHEL	REMPLACEMENT DU SAS D'ENTREE DE LA RESIDENCE
BENARD JACQUES	42 RUE DE LA TANNERIE	TRAVAUX DE COUVERTURE
CHAUVEAU ANNICK	34 RUE SAINT PIERRE	RAVALEMENT DE FACADES
SARL ADVAL	93 RUE SAINT CHERON	TRAVAUX DE CLOTURE
SOUHAID ANTOUN ET JULIETTE	60 RUE GABRIEL PERI	TRAVAUX D'EXTENSION
LELONG MARC	74 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT D'UNE PORTE DE GARAGE
GALICHER SOPHIE	24 RUE FERDINAND DUGUE	MODIFICATION DE FACADES ET TERRASSE
GRAND MICHEL	44 RUE DE REVERDY	DIVISION PARCELLAIRE
BOUDOUX D'HAUTEFEUILLE EMMANUEL	93 RUE DU FAUBOURG LA GRAPPE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
BELKEBIR SABRINA	24 AVENUE DE PLAISANCE	MODIFICATION ET POSE DE CHASSIS DE TOIT
TCHPELEV MARY	96 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	MODIFICATION DE TOITURE - FACADE ET AMENAGEMENT DE COMBLES
LAME ANNICK	28 BOULEVARD CHASLES	MODIFICATION DE FACADES ET REMPLACEMENT DE MENUISERIES
PERINOT MARIE ANTOINETTE	6 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	TRAVAUX DE COUVERTURE
CLEMENT FRANCK	13 PLACE DROUAISE	REMPLACEMENT DE LA PORTE D'ENTREE
BARRE JEAN-NOEL	9 RUE AU LIN	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
PICHOT FRANCOISE	6 RUE DE LA MANUTENTION	TRAVAUX DE CLOTURE
VERNA WILFRIED	38 RUE RABUAN DU COUDRAY	TRAVAUX D'EXTENSION
ARAIBI JILLALI	50 RUE DU CLOS DU FOUR	MODIFICATION DE FACADES ET POSE DE VOLETS ROULANTS
LP GESTION IMMO DE FRANCE	8 PLACE DE L'ETAPE AU VIN	RAVALEMENT DE FACADE
CONSEIL REGIONAL DU CENTRE	2 RUE PIERRE MENDES FRANCE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHAPLAIN VALERIE	23 AVENUE AMBROISE PARE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
EURL ART D'CORPS	28 RUE DE LA POELE PERCEE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
SARL BONHEUR DE MARCHER	47 RUE DU SOLEIL D'OR	RENOVATION DE FACADE COMMERCIALE
DECORTE HENRI	41 RUE DE CHATEAUDUN	REFECTION D'ENDUIT DE FACADE
Déclarations Préalables délivrées		
SAS LE GRAND MONARQUE	22 PLACE DES EPARS	CREATION DE LUCARNES
LEBOUEDEC SANDRINE	21 RUE DU BOURG	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
CHARTRES HABITAT	RUE AMPERE	DIVISION PARCELLAIRE
VILLE DE CHARTRES	16 RUE DE LA PLANCHE AUX CARPES	POSE DE GARDE-CORPS
PETIOT MICHEL	34 RUE DE L'EPARGNE	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
PHILIPPE ET ANNE ARBOUCH	11 RUE DE RECHEVRES	POSE D'UN BARDAGE DE FACADE
UPCC	7 RUE SAINTE THERESE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
HUET JEAN	9 AVENUE D'ALIGRE	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
POINTERAU MARIE ELISE	11 RUE VINTANT	DIVISION PARCELLAIRE
MATMUT	55 TER RUE DU GRAND FAUBOURG	MODIFICATION DE FACADE
GILLOT JEAN-MARC	18 RUE DU FOSSE GAULOIS	MODIFICATION DE FACADE ET CHANGEMENT D'AFFECTATION
BOUTRY JACQUES ANTOINE	16 RUE CHAUVEAU LAGARDE	MODIFICATION DE VERANDA
TOLLEC MAUD	53 BOULEVARD CHARLES PEGUY	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
LABBE MAURICE	98 RUE SAINT BRICE	REMPLACEMENT DE PORTAIL
FONCIA BRETTE	22 PLACE DU CYGNE	TRAVAUX DE RAVALEMENT
RIOU JEAN-BAPTISTE	49 RUE DE LA FOULERIE	REMISE EN PEINTURE DES VOLETS ET BOISERIES
CARRE MARTINE	166 RUE GASTON COUTE	POSE DE CHASSIS DE TOIT
MASSON ANNE	7 RUE DU CLOITRE SAINT ANDRE	REHABILITATION D'UNE MAISON D'HABITATION
TREMBLAY MAURICE	26 BIS RUE DE RECHEVRES	REMPLACEMENT D'UN PORTAIL
SAUVAGEON JEAN BERNARD	49 RUE DES COMTESSES	RAVALEMENT DE FACADE

CINTRAT HUGUETTE	42 RUE DE VARIZE	TRAVAUX D'EXTENSION
TRIBOUILLET BENOIT	5 RUE DU CLOS L'EVEQUE	MODIFICATION DE FACADE
GUIOT ALAIN	11 RUE DES HETRES	CONSTRUCTION D'UNE VERANDA
BUONO SERGE	40 RUE SAINT PIERRE	CONSTRUCTION D'UNE EXTENSION SUR COUR
PAPILLON DIDIER	49 RUE DES BOUCHERS	REMPLACEMENT DE MENUISERIES EXTERIEURES
Permis de Construire déposés		
PIQUET DEBORAH ET MR GARNIER SEBASTIEN	6 RUE EDOUARD ANDRE	CONSTRUCTION D'UNE MAISON INDIVIDUELLE (PC MODIFICATIF)
SCI SYNERGIE	RUE REAUMUR	CONSTRUCTION D'UN BATIMENT D'ACTIVITE
TABOUY PHILIPPE	75 RUE DES GRANDES FILLES DIEU	CONSTRUCTION VERANDA
BOUREUR PATRICK	12 RUE DE L'EPARGNE	DEMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN GARAGE
CHARTRES AMENAGEMENT	8 PLACE PIERRE SEMARD	REHABILITATION DE LOCAUX DE BUREAUX ET LOGEMENTS
CHARTRES AMENAGEMENT	12 RUE DU BOURGNEUF	REHABILITATION D'UN COLLEGE DESAFFECTE EN CENTRE DE LOISIRS
SOMIVAL	62 RUE SAINT CHERON	LYCEE FULBERT CREATION ASCENSEUR EXTERNE POUR MISE EN ACCESSIBILITE PMR
Permis de Construire délivrés		
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	2 A 6 RUE DES LISSES, 2 & 4 RUE SAINTE THERESE et 1 & 3 RUE DU PALAIS DE JUSTICE	MODIFICATION DE FACADES ET DIVERS (PC MODIFICATIF)
CHARTRES DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS	13 A 19 RUE DES LISSES	SUPPRESSION DE MAISONS ET DEPLACEMENT D'UN TRANSFORMATEUR (PC MODIFICATIF)
VILLE DE CHARTRES	102 RUE DE SOURS	CONSTRUCTION D'UNE MAISON POUR TOUS (TRANSFERT DE PC)
PICHER LAURENT ET MME BUDI LYDIA	3 RUE DES PETITS BLES	DEMOLITION PARTIELLE ET TRAVAUX D'EXTENSION
MORDELET LUDOVIC ET LISE	12 RUE DE L'EPARGNE	TRAVAUX D'EXTENSION
Permis de Démolir déposés		
VILLE DE CHARTRES	5 A 35 AVENUE DE BEAULIEU	DEMOLITION DU CENTRE COMMERCIAL DE BEAULIEU
Permis de Démolir délivrés		
LEFEVRE LIONEL ET ODILE	15 RUE JULES COURTOIS	DEMOLITION DE GARAGES

Permis de construire

COMPTE RENDU SUCCINCT ET ANALYTIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

Jeudi 23 janvier 2014 à 20h30

Le CONSEIL MUNICIPAL sous la présidence M. Jean Pierre GORGES, Député-Maire de Chartres :

PROCEDE à l'installation de : Madame Christiane SARRAZIN, Conseillère municipale
DESIGNE Madame CHEDEVILLE, Conseillère municipale Secrétaire de séance ;
PREND connaissance des décisions prises par le Maire en application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
APPROUVE à l'unanimité des suffrages exprimés, le procès verbal de la séance du Conseil Municipal du 20 décembre 2013 (Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme. SIRANDRE, M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD, ne prennent pas part au vote).

ORDRE DU JOUR PRESENTATION DU FUTUR POLE ADMINISTRATIF

Charles MOLINER et Adeyemi OGAN BADA – Cabinet d'architectes Wilmotte et Associés Architectes Guillaume TROUVE - Cabinet A et P de Chartres

FINANCES ET PLAN

1. Chartres Aménagement - Garantie d'emprunt - Pôle Gare

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD, ne prennent pas part au vote)

OCTROIE une garantie d'emprunt à hauteur de 80 % (quatre vingt pour cent) pour une durée de 16 ans, à Chartres Aménagement, pour la réalisation d'un emprunt de 10 000 000 euros auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France.

S'ENGAGE au cas où Chartres Aménagement pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des sommes dues par elle aux échéances convenues ou des intérêts ou des frais et accessoires qu'elle aurait encourus, la ville de Chartres s'engage à en effectuer le paiement en lieu et place, à hauteur de sa garantie, sur simple demande de l'établissement prêteur adressée par lettre missive, sans jamais pouvoir opposer le défaut de mise en recouvrement des impôts dont la création est prévue ci-dessous, ni exiger que l'établissement prêteur discute au préalable l'organisme défaillant.

S'ENGAGE à créer, en tant que de besoin, une imposition directe suffisante pour assurer le paiement des sommes dues au prêteur.

APPROUVE les dispositions de la convention à intervenir déterminant les obligations de la ville de Chartres et de Chartres Aménagement en ce qui concerne le jeu éventuel de la garantie.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à intervenir à la convention de prêt qui sera passée entre la Caisse Régionale du Crédit Agricole Val de France et Chartres Aménagement.

2. Chartres Habitat - Garantie d'emprunt -

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE s'abstiennent ; M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD, ne prennent pas part au vote)

ACCORDE sa garantie pour le remboursement d'un prêt que Chartres Habitat a contracté auprès de Dexia Crédit Local destiné à financer l'acquisition de 24 emplacements de parkings souterrains situés Mail des Petits Clos à Chartres.

APPROUVE les caractéristiques du prêt consenti par Dexia Crédit Local telles que précisées ci-dessus.

ACCORDE sa garantie à 100 % pour la durée totale du prêt.

S'ENGAGE, au cas où Chartres Habitat, pour quelque motif que ce soit, ne s'acquitterait pas des

sommes devenues exigibles ou des intérêts moratoires qu'elle aurait encourus à en effectuer le paiement en ses lieu et place sur simple notification de Dexia Crédit Local adressée par lettre missive en renonçant au bénéfice de discussion et sans jamais opposer le défaut de ressources nécessaires à ce règlement.

S'ENGAGE pendant toute la durée du prêt à libérer, en cas de besoin, des ressources suffisantes pour couvrir les charges des emprunts.

AUTORISE Monsieur le Maire à intervenir au contrat de prêt qui sera passé entre Dexia Crédit Local et Chartres Habitat.

3. Z.A.C. de Beaulieu - biens immobiliers au 31 octobre 2013 - acquisition - ancien site ATLAS substitution à une promesse de vente

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

DECIDE l'acquisition des biens immobiliers, au prix de vente global de 3 261 981,81 €, auprès de la S.P.L. Chartres Aménagement ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer, conformément au tableau dénommé « acquisitions au 31 octobre 2013 » ci-annexé.

DECIDE de se substituer à la S.P.L. Chartres Aménagement dans la promesse de vente d'un ensemble immobilier situé 34 avenue d'Orléans et 1 rue Vincent Chevard, cadastré section CP n°s 2 et 3, régularisée le 19 décembre 2013 par la S.P.L. au profit de la société LOCABOX IMMO, au prix de vente total de 900 000 € et des frais de Notaire engagés pour cette promesse.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

4. Z.A.C. de Beaulieu - rue d'Allonnes et avenue d'Orléans - lots 11 et 12 - Protocole d'accord et cession du lot 12 - Avenant n° 1

A l'unanimité des suffrages exprimés (Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent, M. CHEVEE ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'avenant n° 1 au protocole d'accord en date du 12 juin 2013 au profit de la société HABIVA ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

DECIDE la cession du lot 12 comprenant les parcelles citées ci-dessus, d'une superficie de plancher de 4 619 m² environ, conformément au permis de construire délivré le 16 octobre 2013, au prix de 130 € H.T. le m² de surface de plancher, au profit de la société HABIVA ou de toutes autres personnes physiques ou morales pouvant s'y substituer.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

5. Rue Charles Isidore Douin/Rue des Chaises - Echange de parcelles avec la Direction Départementale de la Police Judiciaire

A l'unanimité des suffrages exprimés (M. CHEVEE ne prend pas part au vote)

DECIDE de procéder à un échange, conformément au plan ci-annexé, concernant une surface approximative (449 m² et 35 m² soit un total de 484 m²) à acquérir sur la parcelle cadastrée section CR n° 46, située rue Charles Isidore Douin, appartenant à l'Etat (Direction Départementale de la Protection Judiciaire) et une surface approximative de 412 m² à céder pour une régularisation foncière à effectuer pour une occupation, de près de 40 ans, d'un ancien Chemin Rural, par ladite Direction.

PRECISE qu'une soule de 4 000 € (sans T.V.A.) sera versée par la Ville à l'Etat.

PRECISE que les frais de géomètre seront à la charge de la Ville et que l'acte d'échange sera rédigé par le service France Domaine.

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

SERVICES A LA POPULATION Affaires scolaires et Enseignement

6. Modification des secteurs scolaires - Secteur Ecole maternelle Francine Coursaget et Ecole élémentaire de la Brèche

A l'unanimité

Il est proposé que les logements des rues suivantes soient rattachés au secteur scolaire des écoles Francine Coursaget et de la Brèche :

Numéros pairs de 2 à 56 des habitations de la rue des Grandes Filles Dieu

Tous les numéros des habitations de la Ruelle des Grands Sentiers

Tous les numéros des habitations à partir du 18 de la rue Hubert Latham

Tous les numéros des habitations de la rue Avedam

Tous les numéros des habitations de la rue Robert Blin

Tous les numéros des habitations de l'impasse des Minimes

Tous les numéros des habitations de la rue Saint Jacques

Tous les numéros des habitations du Tertre Saint Nicolas.

APPROUVE de rattacher toutes ces habitations aux secteurs scolaires énoncés ci-dessus à compter du 1er février 2014.

7. Projet pédagogique Ecole Jules Ferry - Subvention coopérative scolaire

A l'unanimité

ACCORDE à la coopérative de l'école Jules Ferry, une subvention de 2 448 € pour la mise en œuvre de son projet pédagogique.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer tous actes et documents à intervenir.

8. Budget 2014 - Attributions de subventions aux coopératives scolaires

A l'unanimité

FIXE la subvention coopérative scolaire au titre de l'année 2014 à un montant total de 2 584 €.

9. Etablissements d'enseignement privé sous contrat d'association - Prise en charge des dépenses de fonctionnement - Année 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme SIRANDRE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

FIXE la participation financière de la Ville, pour les élèves chartrains inscrits dans les établissements privés en contrat d'association pour l'année 2014 à :

804 € par élève de maternelle domicilié à Chartres,

364 € par élève d'élémentaire domicilié à Chartres.

10. Service Formation Professionnelle - Adhésion à l'Association Régionale pour la Formation des Animateurs Sportifs, Socio Educatifs et Culturels en Région Centre (ARFASSEC)

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme CRESSAN sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'adhésion de la Ville de Chartres à l'Association Régionale pour la Formation des Animateurs Sportifs, Socio Educatifs et Culturels en Région Centre (ARFASSEC).

ANIMATION ET PROMOTION DE LA VILLE

Relations avec les Associations

11. Promotion - Association « COSMETIC VALLEY » - Avenant n° 8 à la Convention d'objectifs - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme CRESSAN sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE les termes de l'avenant 8 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Cosmetic Valley.

FIXE le montant de la subvention pour 2014 à 50 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer l'avenant 8 à la convention d'objectifs entre la ville et l'association Cosmetic Valley.

12.Promotion – Association « Photo Club des Cheminots de Chartres » – Salon national d'art photographique - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme CRESSAN sortie de la salle ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 850 € au Photo Club des Cheminots de Chartres.

13.Promotion – Association « Union des Commerçants Chartrains » – Convention d'objectifs 2014-2015 - 2016 - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE la convention d'objectifs 2014-2015-2016 ci-jointe.

FIXE le montant de la subvention pour l'exercice 2014, attribuée à l'Association Union des Commerçants Chartrains, à 40 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs à intervenir entre la Ville de Chartres et l'Association Union des Commerçants Chartrains.

CULTURE ET PATRIMOINE

14.Direction des Arts – Artothèque - Modification du règlement – Fonctionnement

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE le nouveau règlement de fonctionnement de l'Artothèque.

15.Centre International du Vitrail - Convention d'objectifs 2014-2015-2016 - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE, M. BONNET sortis de la salle ne prennent pas part au vote)

APPROUVE les termes de la convention d'objectifs avec le Centre d'International du Vitrail

FIXE le montant de la subvention de fonctionnement 2014 à 80 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention à intervenir avec le Centre d'International du Vitrail.

16.Association Divan Théâtre - Aide à la création 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE, M. BONNET sortis de la salle ne prennent pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € au titre de l'aide à la création à l'association Divan Théâtre pour la production de son spectacle « Fais moi Signe ».

17.Association du Mémorial AFN 1952-1962 - Modification des noms sur le mémorial Département AFN - Subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 2 000 € à l'association du Mémorial AFN 1952-1962 dans le cadre de la rectification des erreurs de nom et de prénom figurant dans la liste des « Euréliens morts pour la France » sur le Mémorial Départemental Algérie-Maroc-Tunisie.

18.Opération archéologique à Chartres – rues Daniel Boutet, des Côtes, aux Ormes, Place de la Porte Saint-Michel et boulevard Chasles – Candidature auprès du Crédit Agricole Val de France

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE le principe de la candidature du service Archéologie de la Ville de Chartres à la procédure adaptée lancée par Crédit Agricole Val de France pour la réalisation d'une fouille préventive rues Daniel Boutet, des Côtes, aux Ormes, place de la porte Saint-Michel et boulevard Chasles, AUTORISE le Maire ou son représentant à si-

gner toute pièce de l'offre financière proposée par la Ville pour la procédure susvisée.

JEUNESSE ET SPORTS

19.ASPPTT Chartres – Subvention 2014 - Foulées Cathédrale – 28 juin 2014

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 5 500 € à l'ASPPTT pour l'organisation des 20ème foulées de la Cathédrale, le 28 juin 2014.

20.ASPPTT Chartres – Subvention 2014 – Semi-marathon – 16 mars 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme VINCENT sortie de la salle ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'ASPPTT pour l'organisation le 16 mars 2014, du semi marathon.

21.Association Boxe Chartraine – Subvention 2014- 1er grand gala – 1er et 2 février 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme VINCENT sortie de la salle ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 000 € à l'association Boxe Chartraine dans le cadre de l'organisation les 1er et 2 février 2014 de leur 1er gala.

22.Chartres Horizon – Subvention 2014 - Initiation Judo – Pôle Henri IV

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme VINCENT sortie de la salle ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 3 350 € à Chartres Horizon dans le cadre de l'action initiation Judo auprès des enfants scolarisés au Pôle Enfance Henri IV.

23.Comité d'Eure-et-Loir de Tennis - Subvention 2014 - Tournoi de tennis « Bonne année » - 30 novembre au 29 décembre 2013

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme VINCENT sortie de la salle ne prend pas part au vote)

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 6 800 € au Comité d'Eure-et-Loir Tennis.

24.Association du Centre Régional Jeunesse et Sports - Convention d'objectifs 2014 - Complément de subvention 2014

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DORANGE, M. MASSELUS, M. CONTREPOIS ne prennent pas part au vote)

APPROUVE la convention d'objectifs avec l'Association du Centre Régional Jeunesse et Sports.

FIXE le montant du complément de subvention de fonctionnement 2014 à 25 000 €.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectifs 2014 entre l'association du Centre Régional Jeunesse et Sports et la Ville.

25.Madeleine Sports et Détente - Subvention 2014 - Cycl'Autricum – Dimanche 11 mai 2014

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 900 € à l'association Madeleine Sports Détente dans le cadre de l'organisation du rendez-vous cyclotourisme de la région Centre, la « Cycl'Autricum ».

26.Association Les Gazelles Chartraines - Subvention 2014 - Rallye Aïcha des Gazelles – 14 au 29 mars 2014

A l'unanimité

VOTE l'attribution d'une subvention d'un montant de 1 000 € à l'association Les Gazelles Chartraines dans le cadre de leur participation à la 24ème édition du Rallye Aïcha des Gazelles.

PERSONNEL

27.Elections municipales 2014 – Propagande - Recrutement et rémunération des agents

A l'unanimité

DECIDE le recrutement d'agents pour effectuer l'envoi de la propagande des élections municipales 2014

FIXE la rémunération des agents recrutés sur la base de 0.15 € net par électeur.

URBANISME – AMENAGEMENT DU CADRE DE VIE

28.OPERATIONS : Permis de Démolir, Déclaration préalable - Autorisation de signature - Ancien centre commercial de Beaulieu, 5 à 35 avenue de Beaulieu – Bibliothèque de l'Enclos de Loëns, 5 rue Cardinal Pie

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD ne prend pas part au vote)

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer et déposer les demandes de permis et déclaration préalable susvisés.

29.Opération : ZAC « Îlot Courtille » - bilan de la concertation préalable et de la mise à disposition du public

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent)

APPROUVE le bilan de la concertation préalable du public portant sur la création de la ZAC « Îlot Courtille » ci-annexé,

APPROUVE le bilan de la mise à disposition de public de l'étude d'impact accompagné de l'avis de l'autorité environnementale correspondant à la création de la ZAC « Îlot Courtille ».

30.Approbation de la Création de la ZAC « Îlot Courtille » -

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD s'abstiennent ;

M. LEBON et Mme BEHM-WILLIAMME ne prennent pas part au vote)

APPROUVE le dossier de création de la Z.A.C. « Îlot Courtille »

DECIDE de créer la ZAC et de la dénommer ZAC « îlot Courtille » :

DECIDE que les constructions édifiées à l'intérieur du périmètre de la ZAC seront exonérées du champ d'application de la Taxe d'Aménagement, conformément à l'article L.331-7 du code de l'Urbanisme,

31.Aménagement - Opération de Renouvellement Urbain du quartier de Beaulieu - Avenant de clôture à la convention financière pluriannuelle

A l'unanimité

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant de clôture à la convention financière pluriannuelle ;

MARCHES PUBLICS

Reconductions

32.Acquisition de carburants et services pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole – Fourniture de carburants en vrac - Première reconduction du marché n°G-2013-025

A l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°G-2013-025 relatif à l'acquisition de carburants et services pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole – fourniture de carburants en vrac.

33.Acquisition de consommables d'impression pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole - Première reconduction du marché n°G-2013-028

A l'unanimité

APPROUVE la première reconduction du marché n°G-2013-028 relatif à l'acquisition de consommables d'impression pour les services de la Ville de Chartres et de Chartres Métropole.

34.Acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la Ville et de Chartres Métropole - Première reconduction des marchés n°G-2013-029, G-2013-030 et G-2013-034

A l'unanimité

APPROUVE la première reconduction des marchés n°G-2013-029, n°G-2013-030 et n°G-2013-034, relatif à l'acquisition de consommables et matériels d'hygiène et d'entretien pour le nettoyage des locaux de la Ville et de Chartres Métropole

35. Réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux - Deuxième reconduction du marché n°2012-019

A l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction du marché n°2012-019 relatif à la réparation, rénovation et réalisation de sols d'aires de jeux.

36. Fourniture de consommables techniques et artistiques - Deuxième reconduction des marchés n°2012-057 et n°2012-058

A l'unanimité

APPROUVE la deuxième reconduction des marchés n°2012-057 et n°2012-058 relatifs à la fourniture de consommables techniques et artistiques.

Attributions

37. Travaux de désamiantage et de démolition de la Maison pour Tous de Beaulieu à Chartres

A la majorité

(Mme DARMON, M. BONNOIS, M. LEBON, M. BILLARD, Mme SIRANDRE, M. CHEVEE, Mme MORIN-BERENFELD votent contre)

APPROUVE le titulaire et le montant du marché concernant la réalisation de travaux de désamiantage et de démolition de la Maison pour Tous de Beaulieu à Chartres selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir selon le choix opéré par le représentant du pouvoir adjudicateur.

38. Travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la Ville de Chartres, de Chartres Métropole et du CCAS - Relance des lots 3, 6, 16 et 17

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la réalisation de travaux d'entretien, d'amélioration et de mise en conformité des bâtiments de la ville de Chartres, du CCAS et de Chartres Métropole, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

39. Fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques et les écoles de Chartres

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la fourniture de livres et prestations associées pour les bibliothèques et les écoles de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

40. Fourniture de gazon, fertilisants, engrais, désherbant, paillage, substrats, peinture et poudre de marquage pour l'entretien des espaces verts et des terrains de sports de la ville de Chartres -

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme SIRANDRE sortie de la salle ne prend pas part au vote)

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la fourniture de gazon, fertilisants engrais, désherbant, paillage, substrats, peinture et poudre de marquage pour l'entretien des espaces verts et des terrains de sports de la ville de Chartres, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres tel que défini.

41. Location et entretien de vêtements professionnels

A l'unanimité des suffrages exprimés

(Mme MORIN-BERENFELD ne prend pas part au vote)

APPROUVE le titulaire du marché relatif à la location et l'entretien de vêtements professionnels, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer le marché à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

42. Prestations de nettoyage des locaux et des vitreries

A l'unanimité

APPROUVE les titulaires des marchés relatifs à la réalisation de prestations de nettoyage des

locaux et des vitreries, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer les marchés à intervenir, selon le choix opéré par la Commission d'appel d'offres.

AVENANTS

43. Restauration des charpentes et des couvertures - Eglise Saint Brice - lot n°1 « Maçonnerie Pierre de taille » - Avenant n°2 au marché n°2009-158

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°2 au marché n°2009-158 relatif à la restauration des charpentes et des couvertures - Eglise Saint Brice - lot n°1 « Maçonnerie Pierre de taille » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

44. Restauration des charpentes et des couvertures - Eglise Saint Brice - lot n°2 « Charpente » - Avenant n°1 au marché n°2009-167

A l'unanimité

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2009-167 relatif à la restauration des charpentes et des couvertures - Eglise Saint Brice - lot n°2 « Charpente » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

45. Restauration des charpentes et des couvertures - Eglise Saint Brice - lot n°3 « Couverture » - Avenant n°1 au marché n°2010-013

A l'unanimité des suffrages exprimés

(M. LEBON ne prend pas part au vote)

APPROUVE l'avenant n°1 au marché n°2010-013 relatif à la restauration des charpentes et des couvertures - Eglise Saint Brice - lot n°3 « Couverture » tel qu'il est défini.

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer ledit avenant.

Chartres, le 24 janvier 2014

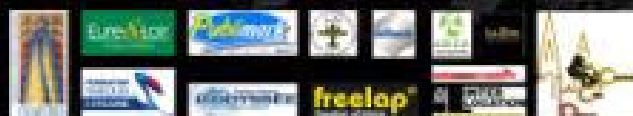
Le Député-Maire,
Jean-Pierre GORGES

WWW.BMXCHARTRES.COM

CHARTRES BMX

1ERE MANCHE
CHAMPIONNAT
DEPARTEMENTAL

22 MARS 2014
À PARTIR DE 13H30
ENTRÉE GRATUITE



TÉL : 02 37 31 67 49

La Fédération Nationale des Cinémas Français et BNP Paribas
présentent

**3,50€ LA
SEANCE**

LE PRINTEMPS DU CINÉMA

DIMANCHE 16 / LUNDI 17 / MARDI 18

MARS 2014

IL Y A TOUJOURS UN CINÉMA PROCHE DE VOS ÉMOTIONS



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change

WWW.PRINTEMPSDUCINEMA.COM

TARIF UNIQUE DE 3,50€ LA SÉANCE DANS TOUS LES CINÉMAS PARTICIPANT À L'OPÉRATION ET À TOUTES LES SÉANCES DU 16 AU 18 MARS 2014 INCLUS (MORS MAJORATION POUR LES FILMS EN 3D, EN IMAX, SÉANCES SPÉCIALES ET PRESTATIONS COMPLÉMENTAIRES). OFFRE NON CUMULABLE AVEC D'AUTRES AVANTAGES TARIFAIRES